

**Programme partenarial de travail  
2018**

**Compte rendu d'activité  
2017**



agence d'urbanisme de rouen  
et des boucles de seine  
et eure

Document voté à l'unanimité par le conseil d'administration et présenté à l'assemblée générale de l'agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure, le 11 décembre 2017.

# Présentation

Le bassin de vie de Rouen compte 711 000 habitants, soit plus d'un normand sur cinq, et 293 000 emplois, soit près d'un emploi sur quatre en Normandie. Cet espace de 2 400 Km<sup>2</sup> relève à la fois d'une réalité statistique au travers des deux aires urbaines de Rouen et de Louviers, et d'une réalité institutionnelle, au travers de nombreuses intercommunalités : Métropole Rouen Normandie, Agglomération Seine-Eure, Communautés de communes Inter-Caux-Vexin, Roumois Seine, Lyons-Andelle, Caux-Austreberthe.

À l'origine de la notion de « bassin de vie de Rouen », l'agence d'urbanisme a participé à la consolidation du dialogue inter-territorial, notamment au travers de la démarche interscot. La Métropole Rouen Normandie a été créée au 1<sup>er</sup> janvier 2015, en application de la loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles). Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, en application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la plupart des communautés de communes ont été redessinées par fusion de communautés existantes. L'agence d'urbanisme a dû s'adapter à cette nouvelle réalité territoriale et a engagé un dialogue constructif avec l'ensemble des intercommunalités afin de consolider son périmètre. Tel qu'il est défini aujourd'hui, le bassin de vie de Rouen dépasse les limites des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) adhérents de l'agence d'urbanisme. Il est traversé par diverses initiatives à périmètres variables qui, toutes, concourent à renforcer l'alliance des territoires, et qui mobilisent l'expertise et l'énergie de l'agence d'urbanisme.

Parmi les actions engagées ces dernières années et qui vont se poursuivre, on peut distinguer :

- L'animation de la démarche interscot engagée par l'agence à partir de quatre schémas de cohérence territoriale (SCoT) : SCoT de la Métropole Rouen Normandie, SCoT de l'Agglomération Seine-Eure, SCoT du Pays entre Seine et Bray (devenu la Communauté de communes de l'Inter-Caux-Vexin), SCoT du Pays du Roumois (ayant intégré, pour partie, la Communauté de communes Roumois-Seine) ;
- Les débats de la Conférence des territoires en partie nourris des travaux de l'agence d'urbanisme ;
- Le pôle métropolitain Rouen-Seine-Eure, associant dès 2011 les territoires des actuelles Métropole Rouen Normandie et Agglomération Seine-Eure, que l'agence alimente techniquement selon ses domaines de compétences ;
- L'accompagnement de la Métropole Rouen Normandie dans la mise en œuvre du dialogue inter-territorial au titre du Pacte Métropolitain d'Innovation signé le 25 novembre 2016 ;
- La participation de l'agence d'urbanisme aux côtés de la Métropole Rouen Normandie à la démarche nationale POPSU (Plate-forme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines) 2018-2020 dont la thématique principale est axée sur les relations et les échanges qu'entretiennent les métropoles avec les territoires voisins ;
- Les contributions aux démarches nationales « Observ'agglo » et « Métroscope » portées notamment par France Urbaine et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, en lien avec le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET).

À cette nouvelle organisation répond l'évolution des outils de stratégie territoriale, de programmation et d'urbanisme réglementaire. Ces outils se voient assigner des objectifs plus précis par le législateur dans une perspective plus intégratrice. Dans ce cadre, l'agence d'urbanisme accompagne ses adhérents dans la conduite de démarches expérimentales ou innovantes par la mobilisation de son expertise et de ses outils d'observation dans les domaines suivants :

- L'usage de l'espace et les problématiques foncières avec le millésime 2015 du mode d'usage de l'espace, la mission d'évaluation du potentiel foncier, les études au titre de la fiche-action 1.4 « maîtrise du développement urbain » du Contrat de Plan Interrégional de la Vallée de la Seine (CPIER), l'accompagnement de l'Agglomération Seine-Eure (PLUI-H, base de plein air et de loisirs de Léry-Poses) ;
- L'expertise et les observations territoriales ;
- L'exploitation innovante de l'enquête ménages déplacements, en lien avec la Métropole Rouen Normandie, l'Agglomération Seine-Eure, des intercommunalités de l'aire urbaine de Rouen, dans le cadre du Pacte métropolitain d'innovation ;
- Les grands projets d'infrastructures routières et ferroviaires ;
- L'accompagnement de la Région Normandie dans l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) au titre de la coopération des agences d'urbanisme normandes ;
- Le développement de la Vallée de la Seine.

Enfin, le nouveau site Internet mis en ligne en décembre 2017 aura pour objectifs principaux de faciliter et de simplifier l'accès au centre de ressources territorial constitué par l'agence d'urbanisme et d'élargir sa visibilité.

# Sommaire

<b>Les membres de l'agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure</b>	<b>4</b>
<b>Les instances délibératives de l'agence d'urbanisme, en 2017</b>	<b>6</b>
<b>Le programme partenarial de travail pluriannuel en dynamique 2017-2018</b>	<b>7</b>
L'animation du débat inter-territorial du bassin de vie de Rouen	8
Le mode d'usage de l'espace « millésime 2015 »	10
Les indicateurs de suivi de l'interscot	12
Le foncier : évaluation du potentiel, démarche Vallée de la Seine et observatoires	13
Expertises et observations territoriales	16
Appui au pôle métropolitain Rouen-Seine-Eure	18
La démarche nationale POPSU Métropoles	19
Exploitations d'enquêtes déplacements et observatoire des mobilités	20
Le rôle du train à l'échelle de l'étoile ferroviaire rouennaise	22
Les grands projets d'infrastructures	24
Les agences normandes en réseau : appui à la Région sur le SRADDET	26
La coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine	27
Centre de ressources territorial et nouveau site Internet	28
Observatoires dynamiques des territoires	30
Publications et contributions 2017	32

# Les membres de l'agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure

À l'issue de l'Assemblée générale du 10 juillet 2017

## **> Membres de Droit**

Adhérents au moment de la création  
de l'association (art 6.1)

### **La Métropole Rouen Normandie**

Mme Dominique AUPIERRE, Conseillère communautaire  
Mme Nicole BASSELET, Vice-Présidente  
M. Pierre BOURGUIGNON, Conseiller communautaire  
M. André DELESTRE, Conseiller communautaire  
M. Patrice DESANGOIS, Conseiller communautaire  
M. Gérard DUCABLE, Conseiller communautaire  
Mme Fatima EL KHILI, Conseillère communautaire  
Mme Catherine FLAVIGNY, Conseillère communautaire  
M. Philippe GUILLIOT, Conseiller communautaire  
Mme Françoise GUILLIOTIN, Vice-Présidente  
M. David LAMIRAY, Vice-Président  
M. Roland MARUT, Conseiller communautaire  
M. Marc MASSION, Vice-Président  
Mme Céline MILLET, Conseillère communautaire  
M. Alain OVIDE, Conseiller communautaire  
Mme Luce PANE, Conseillère communautaire  
M. Yvon ROBERT, Vice-Président  
M. Frédéric SANCHEZ, Président  
M. Norbert THORY, Conseiller communautaire  
Mme Nelly TOCQUEVILLE, Conseillère communautaire

### **La communauté d'agglomération Seine-Eure**

Mme Fadilla BENAMARA, Conseillère communautaire  
M. François CHARLIER, Conseiller communautaire  
M. Thierry DELAMARE, Vice-Président  
M. Bernard LEROY, Président  
M. François-Xavier PRIOLLAUD, Président Délégué  
M. Christian WUILQUE, Vice-Président

### **La communauté de communes Inter-Caux-Vexin**

M. Patrick CHAUVET, Vice-Président  
M. Alain NAVE, Vice-Président

### **La ville de Rouen**

Mme Florence HEROUIN-LEAUTEY, Adjointe au Maire  
Mme Christine RAMBAUD, Première Adjointe au Maire

### **L'État**

Mme Fabienne BUCCIO, Préfète de la Région Normandie,  
Préfète de Seine-Maritime  
M. Thierry COUDERT, Préfet de l'Eure  
M. Nicolas HESSE, Secrétaire Général, Préfecture de Région  
M. Patrick BERG, Directeur Régional, DREAL  
M. Laurent BRESSON, Directeur Départemental,  
DDTM de Seine-Maritime  
Mme Fabienne DEJAGER SPECQ, Directrice Départementale,  
DDTM de l'Eure  
M. Jean-Paul OLLIVIER, Directeur Régional, DRAC  
M. Jean-François DUTERTRE, Directeur Régional, DIRECCTE  
Mme Fabienne DUFAY, Directrice Régionale, DRFIP  
M. Denis ROLLAND, Recteur de l'Académie de Rouen

### **Le Conseil Départemental de l'Eure**

M. Frédéric DUCHÉ, Vice-Président  
M. Sébastien LECORNU, Conseiller départemental

### **La Région Normandie**

M. Pascal HOUBRON, Conseiller régional  
Mme Catherine MORIN-DESAILLY, Conseillère régionale  
Mme Nathalie THIERRY, Conseillère régionale

**Le syndicat mixte du Parc Naturel Régional  
des Boucles de la Seine Normande**

M. Jean-Pierre GIROD, Président

**La Chambre de Commerce et d'Industrie  
Rouen Métropole**

M. Nicolas CARON, membre associé

**La Chambre d'agriculture de Seine-Maritime**

M. Arnold PUECH d'ALISSAC

**La Chambre d'agriculture de l'Eure**

M. Guy JACOB

**Le Grand Port Maritime de Rouen**

M. Nicolas OCCIS, Directeur Général

M. Xavier LEMOINE, Directeur de l'aménagement territorial  
et de l'environnement

**L'Établissement Public Foncier de Normandie**

M. Gilles GAL, Directeur Général

**L'université de Rouen**

Mme Valérie GIBERT, Directrice Générale des Services

**> Membres adhérents**

Après agrément par le Conseil d'Administration  
(art 6.2)

**La SAFER de Normandie**

M. Emmanuel HYEST, Président

# Les instances délibératives de l'agence d'urbanisme, en 2017

Au cours de l'année 2017, ont été réunis :  
2 bureaux, 1 conseil d'administration, 2 assemblées générales ordinaires

- Le 31 mai 2017 : **Bureau**  
- arrêt des comptes 2016
- Le 10 juillet 2017 : **Assemblée Générale ordinaire**  
- rapport du commissaire aux comptes et approbation des comptes arrêtés de l'exercice 2016  
- point d'étape de la réalisation du programme partenarial de travail 2017
- Le 15 novembre 2017 : **Bureau**  
- compte-rendu des rencontres bilatérales avec les intercommunalités du bassin de vie de Rouen et de la Vallée de la Seine  
- bilan intermédiaire de l'exercice 2017 et préparation du budget prévisionnel 2018  
- point d'information sur la démarche Vallée de la Seine  
- priorités du programme partenarial de travail 2018
- Le 11 décembre 2017: **Conseil d'Administration**  
- compte-rendu des rencontres bilatérales avec les intercommunalités du bassin de vie de Rouen et de la Vallée de la Seine  
- approbation du compte rendu d'activité 2017 et du programme partenarial de travail 2018  
- budget prévisionnel pour 2018 à présenter en Assemblée Générale
- Assemblée Générale ordinaire**  
- compte-rendu d'activité 2017 et programme partenarial de travail 2018  
- vote du budget prévisionnel 2018

# Le programme partenarial de travail pluriannuel en dynamique 2017-2018

En amont des travaux d'études réalisés de façon mutualisée ou plus spécifiquement pour une collectivité membre, l'agence recueille, fabrique et traite un ensemble de données centralisées dans un système d'information géographique. Ces données sont actualisées annuellement. Elles sont disponibles en tant que ressource sur le site Internet et alimentent les publications de l'agence.

La formalisation et la mise à disposition de ces données représentent près de 25 % du temps de travail.

Afin de mieux rendre compte de la continuité des missions et études de l'agence, ce document retient une entrée par thème et par sujet pour les études, missions et travaux réalisés ou engagés, en distinguant ce qui relève respectivement de 2017 et de 2018.

# L'animation du débat inter-territorial du bassin de vie de Rouen

---

## 2017

L'agence d'urbanisme est positionnée initialement sur un territoire de 4 SCoT, formant un bassin de vie de plus de 650 000 habitants. Ce territoire a connu de récentes évolutions, en application de la loi NOTRe, qui ont conduit à des fusions d'intercommunalités effectives au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Parallèlement, la signature du pacte métropolitain d'innovation entre l'État et la Métropole Rouen Normandie, le 25 novembre 2016, incite à poursuivre et amplifier le dialogue et les solidarités inter-territoriales. Des rencontres globales à l'échelle du bassin de vie et bilatérales avec les EPCI sont engagées à l'initiative du Président de la Métropole.

Enfin, le pôle métropolitain Rouen-Seine-Eure a renforcé ses actions en 2017.

Au sein du bassin de vie de Rouen, l'agence d'urbanisme a développé les rencontres avec les EPCI nouvellement créés autour de deux objectifs :

- > Consolider le périmètre du bassin de vie de Rouen (4 SCoT – 665 000 hab).
- > Étendre le périmètre d'études de l'agence d'urbanisme sur la vallée de la Seine amont.

De nombreuses rencontres ont été organisées en 2017 :

### **Communauté de communes Inter-Caux-Vexin :**

- 27 février 2017 : Délibération à l'unanimité pour adhérer à l'agence d'urbanisme.
- 22 mai 2017 : Rencontre avec MM. Patrick Chauvet et Alain Nave pour définir les axes de travail 2017 et 2018.

### **Communauté de communes Roumois-Seine :**

- 2 juin 2017 : Rendez-vous technique avec le DGS et le Directeur du développement.
- 11 octobre 2017 : Rencontre avec M. Benoît Gatinet, Président de l'intercommunalité.

### **Communauté de communes Lyons-Andelle :**

- 27 septembre 2017 : Rencontre avec M. Philippe Gérics, Président de l'intercommunalité.

### **Seine Normandie Agglomération :**

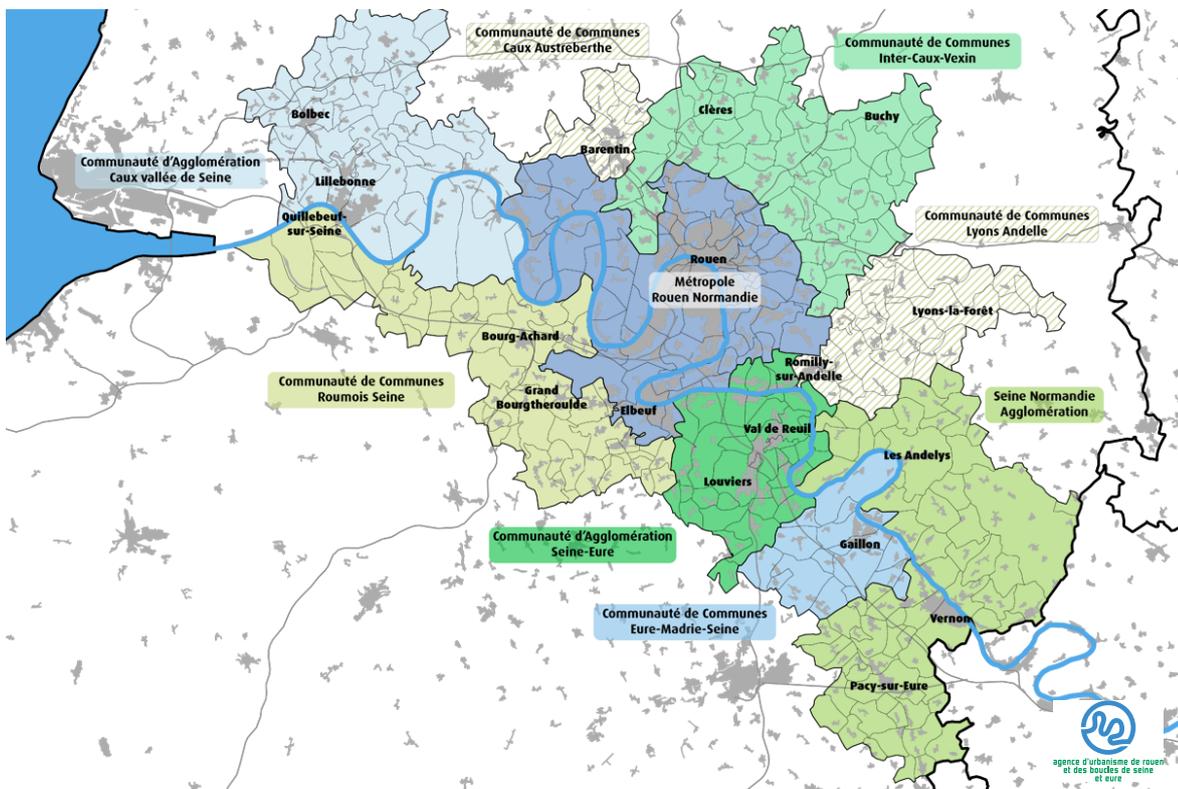
- 7 octobre 2016 : Rencontre en compagnie de M. Bernard Leroy avec MM. Sébastien Lecornu et Frédéric Duché
- 18 janvier 2017 : Rendez-vous technique avec la DGA stratégies et coopérations territoriales.
- 3 juillet 2017 : Rencontre avec les Vice-Présidents de l'agglomération MM. Thomas Durand, Vice-Président à l'aménagement et à l'appui aux communes, et Pierre Crenn, Vice-Président au développement économique, afin de leur présenter l'agence d'urbanisme et ses missions.

L'agence d'urbanisme a produit, en décembre 2017, une note de contribution à l'échelle du bassin de vie de Rouen au SRADDET Normandie, dans le temps de la concertation et en amont de l'arrêt du projet de SRADDET par le Conseil Régional au printemps 2018 ■

2018

Dans ce contexte, l'agence accompagnera les intercommunalités dans la mise en œuvre des outils d'animation du dialogue inter-territorial, dont la conférence des territoires. L'agence s'appuiera sur ses observatoires, bases de données et sa connaissance du territoire pour alimenter les réflexions et débats à l'échelle du bassin de vie de Rouen, en focalisant sur les thématiques prioritaires définies par les élus, principalement les mobilités, l'usage de l'espace et le foncier, les inter-relations territoriales en matière économique ■

### Territoires du bassin de vie de Rouen et de l'axe Seine État des lieux 2017



# Le mode d'usage de l'espace « millésime 2015 »

2017

Le mode d'usage de l'espace (MUE) est une base de données construite par l'agence d'urbanisme à partir de l'interprétation des photos aériennes pour les années 1999, 2009 et 2015. Elle permet notamment de quantifier les surfaces selon leurs usages (centralité, habitat, activité économique, commerce, espaces agricoles, naturels, forestiers, en eau...) et de mesurer les transformations. Cette base de données est utile pour mesurer les espaces non urbanisés mobilisés pour l'urbanisation, ce qui est aujourd'hui une obligation lors de la réalisation de PLU, par exemple.

L'orthophoto réalisée à partir des prises de vues de l'été 2015 (départements 27 et 76) et mise à disposition des partenaires de la CRIGE (Coordination régionale de l'information géographique en Normandie) a été interprétée par l'agence prioritairement à l'échelle de trois intercommunalités, afin d'établir le millésime 2015 du mode d'usage de l'espace (MUE). Le travail sur la photo aérienne 2015 a permis de faire évoluer les modalités de saisie et leur précision tout en restant cohérent avec la donnée produite en 2009. La mise à jour de la base de données du mode d'usage de l'espace réalisée, l'agence a produit des exploitations statistiques et cartographiques principalement sur l'état 2015 et les évolutions 2009 - 2015.

Le MUE 2015 a ainsi été livré aux intercommunalités suivantes :

## L'agglomération Seine Eure, en avril 2017

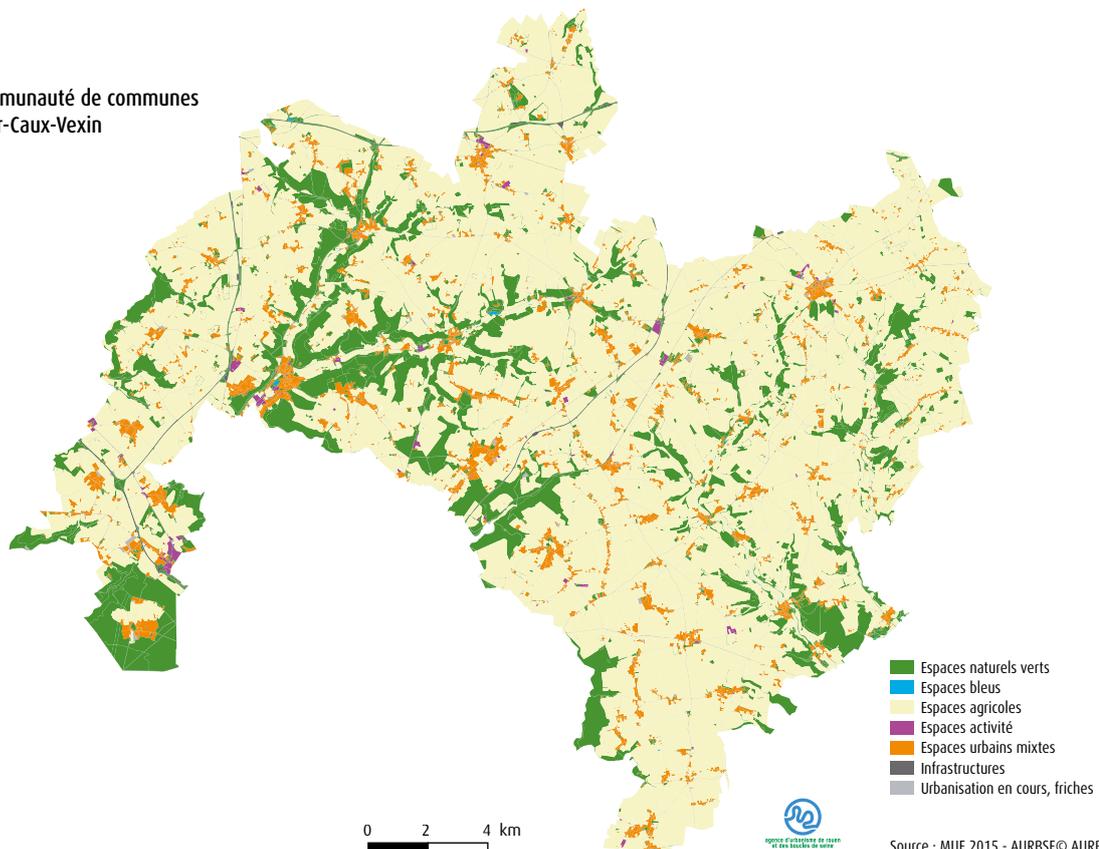
Sur ce territoire, une évolution de la nomenclature a permis de distinguer plus précisément les types d'activités économiques (tertiaire, production-stockage...) et, au sein des zones d'activités, les espaces artificialisés ont été identifiés.

## La Métropole Rouen Normandie, en juin 2017

## La Communauté de communes Inter-Caux-Vexin, en décembre 2017

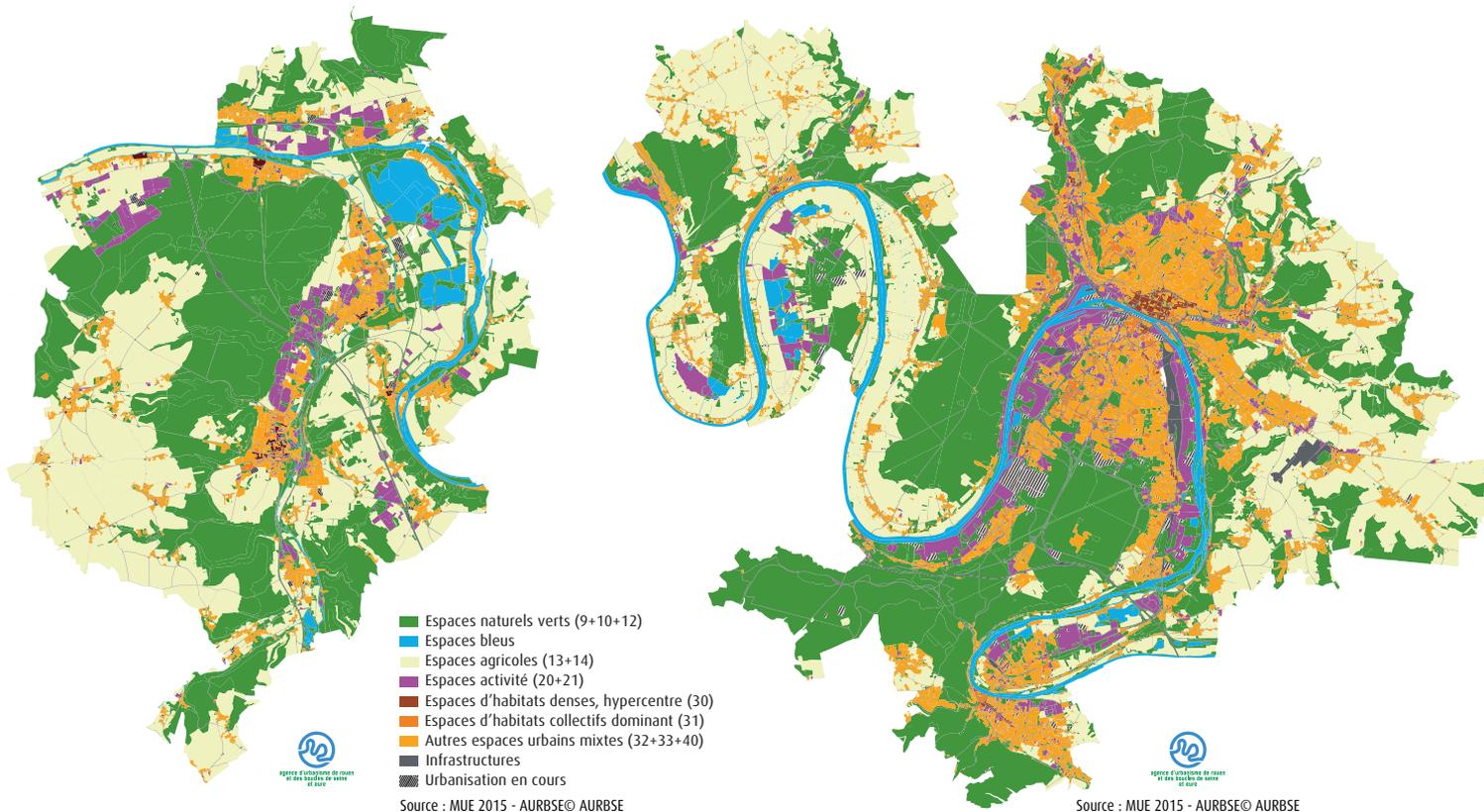
Selon les demandes spécifiques exprimées par les territoires au regard de la révision ou l'élaboration de leurs documents d'urbanisme, l'agence a produit des extractions du MUE à l'échelle communale ou d'un ensemble de communes ■

Communauté de communes  
Inter-Caux-Vexin



## Communauté d'agglomération Seine Eure

## Métropole Rouen Normandie



## 2018

En 2018, l'agence poursuivra selon la même méthode, l'exploitation de la base de données du MUE pour les intercommunalités adhérentes et présentera les résultats du millésime 2015 et des évolutions 2009 - 2015 au travers de publications ou lors de sa participation à des instances locales.

Elle pourra compléter et développer le territoire d'assiette du MUE, en tenant compte des intercommunalités qui pourraient la rejoindre.

Ainsi, elle actualisera début 2018 les données du MUE en tenant compte des communes ayant intégré l'agglomération Seine-Eure au 1<sup>er</sup> janvier et produira un état des lieux du nouveau territoire intercommunal.

Avec l'objectif d'un pas d'actualisation de la base de données du MUE tous les 5 ans, l'agence dispose d'un outil de référence mis à jour régulièrement pour rendre compte des dynamiques d'évolution des territoires ■

# Les indicateurs de suivi de l'interscot

**2017**

Un premier document restituant une synthèse des indicateurs de suivi de l'interscot a été publié en juin 2017. Ce document constitue un premier temps d'observation des évolutions constatées à l'échelle de l'interscot et de chaque SCoT sur la période précédant leur mise en œuvre (répartition et structure de l'emploi, répartition et structure par âge des populations, logements, consommation d'espace...).

Parallèlement à ce document, la base de données est actualisée au regard des nouveaux périmètres d'EPCI fusionnés au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ■

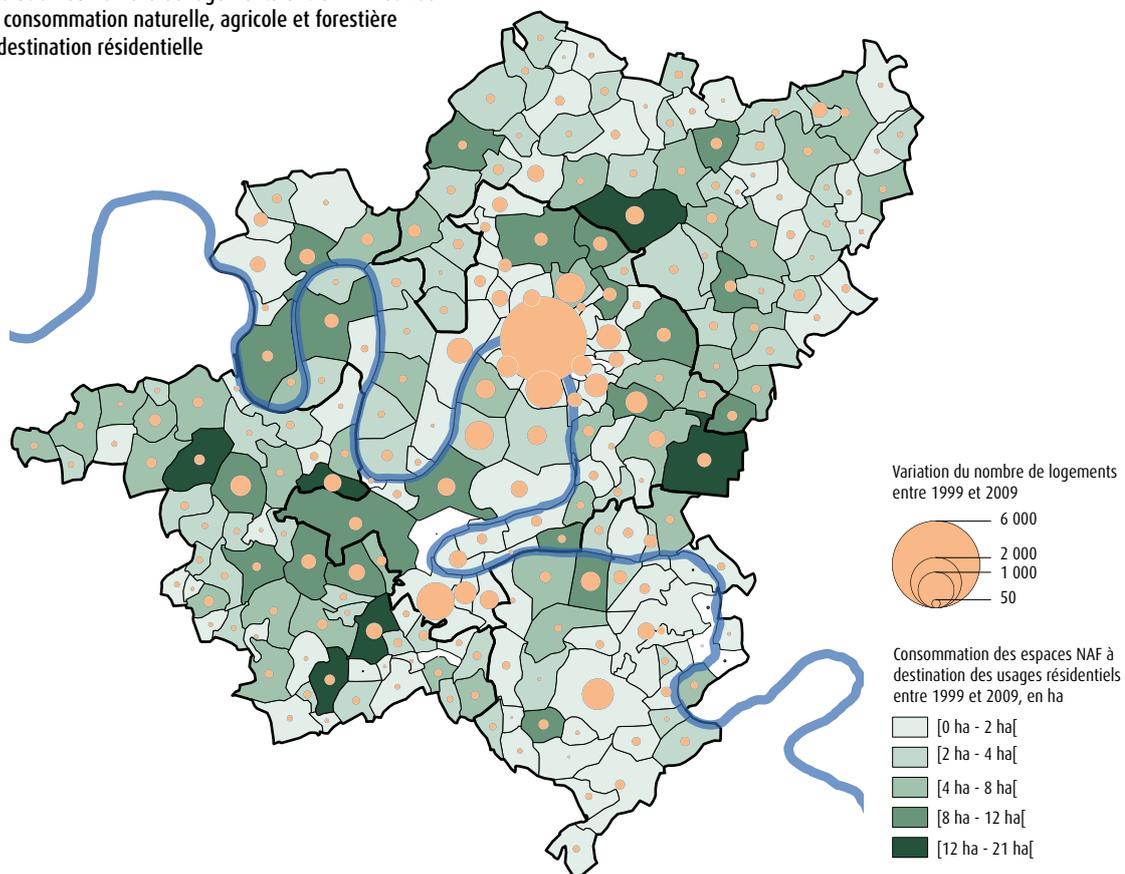
**2018**

L'animation du groupe de travail technique de la démarche interscot se poursuivra, en 2018, à un rythme trimestriel. Il s'attachera, dans un premier temps, à l'analyse partagée des résultats de l'observatoire du mode d'usage de l'espace, millésime 2015.

Pour l'essentiel, les périmètres des intercommunalités issues des fusions en 2017 sont stabilisés. Toutefois, l'agence veillera à adapter et à compléter ses bases de données et ses observatoires dans le cas où des communes quitteraient un EPCI pour en rejoindre un autre.

En ce qui concerne les périmètres de SCoT, ceux-ci restent inchangés, et leurs contenus répondent toujours à la traduction des projets de territoires définis lors de leurs approbations ■

Évolution du nombre de logements entre 1999 et 2009  
et consommation naturelle, agricole et forestière  
à destination résidentielle



Sources : © IGN - Géofla, AURBSE - MUE 1999/2009, INSSE - RP 1999/2009

# Le foncier : évaluation du potentiel, démarche Vallée de la Seine et observatoires

Dans le domaine du foncier, et en coordination avec l'EPF Normandie, l'agence s'investit principalement autour de trois axes :

- les études d'évaluation du potentiel foncier,
- la participation, en lien avec les CCI, aux études engagées dans le cadre de la fiche 1.4 du Contrat de Plan Inter-régional État — Régions (CPIER) pilotée par l'EPFN,
- la participation aux démarches d'observation foncière de la Métropole Rouen Normandie.

## Les études d'évaluation du potentiel foncier

2017

Une première mission a été engagée à la demande de la communauté d'agglomération Seine-Eure. Ce premier temps a permis de mettre en place la méthode, d'exploiter la base de données géographique, et de procéder aux phases terrain de validation par les élus. Ainsi, en 2017, le travail pour l'agglomération Seine-Eure aura permis d'identifier et d'expertiser le foncier potentiellement urbanisable des 36 communes. L'agence a formalisé les résultats du diagnostic et des enjeux pour chaque commune en livrant un panneau au format A0 reprenant chaque étape de l'évaluation du potentiel foncier et, suite au dialogue avec les élus et techniciens des communes, en livrant autant de schémas d'enjeux communaux.

Les différentes étapes de la démarche conduite en 2017 sont détaillées ci-dessous :

### Phase 0 – Définition de(s) la tache(s) urbaine(s) de référence :

La tache urbaine est la donnée de référence. Elle correspond à l'ensemble des parcelles cadastrées compris dans les zones U ou dans les zones AU déjà urbanisées ou dans lesquelles les autorisations d'aménagement sont attribuées. Elle comprend également les ensembles des zones NB des POS ou leur équivalent dans les PLU, correspondant aux secteurs de hameaux des communes. À la fin de cette phase, l'agence a produit l'ensemble des taches urbaines de référence, validé par la ou les collectivités concernées.

### Phase 1 – Suppression des parcelles non aménageables – « foncier brut » :

Cette phase permet de retirer de l'ensemble du foncier les parcelles non aménageables qui sont situées dans la tache urbaine et de conserver celles qui lui sont attenantes. En effet, ces dernières peuvent constituer un potentiel d'extension raisonnable au regard des enjeux de moindre consommation d'espace, de mobilité, de densité...

### Phase 2 – Analyse par notation – « foncier potentiellement mobilisable » :

Cette phase vise à appréhender un premier niveau de capacité de valorisation.

### Phase 3 – Analyse croisée urbaine – caractérisation du foncier potentiellement mobilisable :

Cette troisième phase correspond à l'expertise du potentiel relevé dans les phases automatisées précédentes.

### Phase 4 – Analyse par les élus et techniciens – définition d'un potentiel foncier par commune :

Cette quatrième phase est essentielle puisqu'elle permet de « valider » les analyses et de consolider les éléments d'enjeux développés dans la phase 3. Cette phase permet de finaliser la caractérisation du foncier retenu grâce à la connaissance précise des élus et des techniciens de leur territoire (possessions communales, négociations déjà engagées, situations spécifiques de propriétaires privés...).

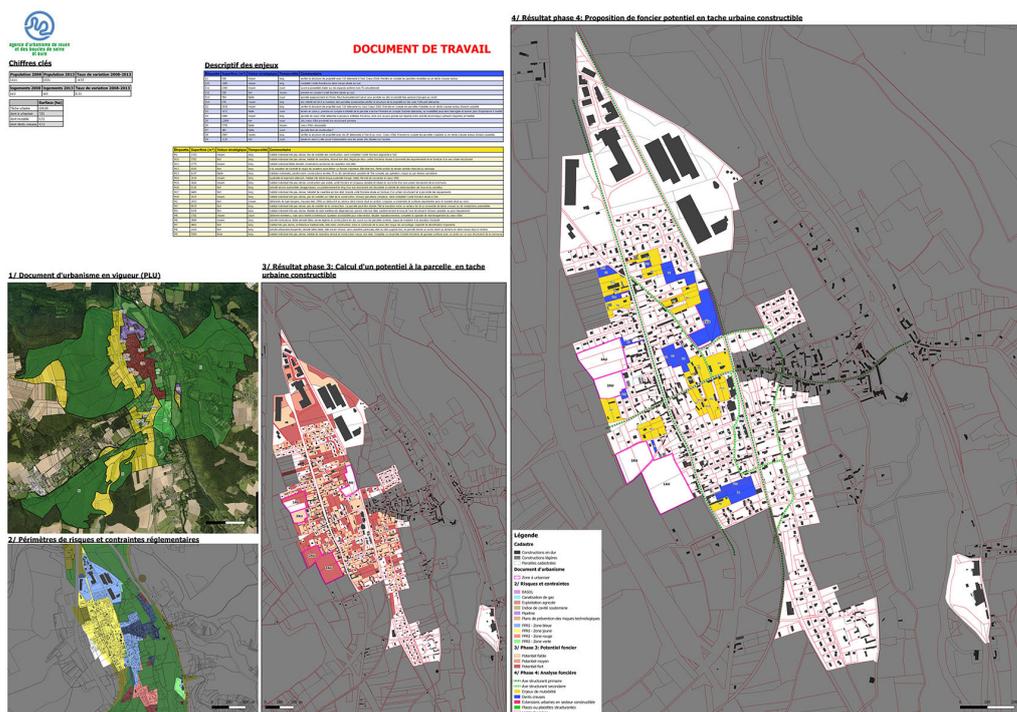
Les quatre phases sont nécessaires pour en affiner le contenu et aider les élus et les techniciens à mieux appréhender les choix en vue de l'élaboration du PLUI-H. Ce travail de recensement des potentialités de développement inscrit dans le tissu urbain constitué répond aux objectifs déclinés dans le SCOT, notamment de réduire significativement la consommation d'espaces agricoles et forestiers pour les extensions urbaines.

# Le foncier : évaluation du potentiel, démarche Vallée de la Seine et observatoires

## La formalisation de schémas d'enjeux communaux :

Sur la base des travaux d'analyse réalisés dans le cadre de la phase 4 de l'évaluation du potentiel foncier, l'agence a réalisé pour chaque commune un « schéma d'enjeux » dans l'objectif d'une cohérence globale dans l'aménagement. À ce titre, ils ont été pris en considération lors de la production des OAP par le bureau d'études retenu par l'agglomération Seine-Eure ■

## Évaluation du potentiel foncier : résultat de la phase 4



## 2018

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, cinq nouvelles communes intégreront la Communauté d'agglomération Seine-Eure : Le Bec-Thomas, Saint-Cyr-la-Campagne, Saint-Didier des Bois, Saint-Germain de Pasquier, Vraiville. Celles-ci feront également l'objet d'une évaluation du potentiel foncier par l'agence sur la base des documents d'urbanisme en vigueur numérisés qui lui seront remis. Les éléments réalisés par l'agence et livrés à l'agglomération Seine-Eure (en février 2018) seront identiques à ceux réalisés en 2017 pour les 36 communes.

L'agence poursuivra l'accompagnement de la Communauté d'Agglomération dans l'élaboration de son PLUI-H dans la continuité du travail réalisé en amont. À ce titre, un regard particulier sera porté par l'agence sur les différents documents produits par les bureaux d'études missionnés dans le cadre de l'élaboration du PLUI-H en vue d'analyser le contenu des propositions (OAP, Règlement, Zonage...) et d'en vérifier la pertinence opérationnelle et programmatique.

D'autre part, elle proposera une traduction réglementaire des projets en cours sur la Base de Plein Air et de Loisirs de Léry-Poses dans le PLUI-H, en interface avec l'agglomération et le syndicat mixte de la base de loisirs.

L'agence produira pour la Communauté de communes de l'Inter-Caux-Vexin une évaluation du potentiel foncier pour une dizaine de communes, dans le cadre des révisions ou modifications en cours ou à venir des documents d'urbanisme. Cette étude sera engagée au premier trimestre 2018, dans la perspective d'élaborer des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ■

## « Maîtrise du développement urbain » : Fiche-action 1.4 du Contrat de Plan interrégional de la Vallée de la Seine

2017

« L'arrêt de la consommation excessive des espaces naturels et agricoles au profit de l'urbanisation et des activités économiques est l'un des objectifs stratégiques du Contrat de Plan. La priorité est clairement donnée au recyclage du foncier déjà urbanisé, en favorisant en particulier celui des friches industrielles, et en s'attachant à la densification du tissu bâti. Dans cette perspective, les établissements publics fonciers seront mobilisés, en liaison avec les agences d'urbanisme et les observatoires spécialisés, pour améliorer la connaissance des enjeux fonciers et développer les capacités d'anticipation dans la Vallée de la Seine. Cette démarche permettra de mesurer l'évolution quantitative et qualitative de la consommation d'espace, au regard des objectifs du schéma stratégique et des documents d'urbanisme. Une attention particulière sera portée aux secteurs présentant les enjeux les plus forts (Confluence Seine-Oise, agglomérations de Mantes, Rouen, Le Havre et Caen en particulier). » (extrait de la fiche-action 1.4) Pour la partie normande de la Vallée de la Seine, cette action fait l'objet d'une convention impliquant les trois agences normandes.

Dans ce cadre, l'agence assure le rôle de chef de file et anime l'intervention coordonnée des agences sur les sites retenus par la Délégation interministérielle au développement de la Vallée de la Seine (DIDVS). Les agences se mobilisent ainsi de façon adaptée et selon la pertinence de leurs apports techniques au regard des problématiques soulevées par chacun des sites. En 2017, l'agence a contribué à valider, en lien avec les collectivités concernées, la liste des premiers sites faisant l'objet d'études : Val-d'Hazey à Gaillon, rôle pivot de l'AURBSE ; Le Havre Quartier Sud, rôle pivot de l'AURH ; Caen Presqu'île, rôle pivot de l'AUCAME. D'autres sites sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie peuvent mobiliser l'expertise de l'agence ponctuellement : Termapol au Trait, Seine-Sud, Boucle d'Elbeuf (en lien également avec la fiche-action 1.3 : « Connaissance des paysages et de leur évolution » confiée à l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles).

L'agence a également animé, en juin 2017, un premier atelier sur le site de Val d'Hazey – Gaillon dans le but de réaliser un diagnostic territorial partagé et poursuit la coordination des prochains ateliers sur ce site ■

2018

En 2018, sur le site de Val d'Hazey – Gaillon, l'agence poursuivra la coordination, la production et l'animation d'ateliers partenariaux dans le but de compléter le diagnostic, d'identifier des enjeux et de dégager des orientations préalables au lancement d'études permettant la réalisation du projet. Le calendrier prévisionnel est le suivant : poursuite du diagnostic de janvier à mars, éléments de projet de mars à juin, études en vue de la réalisation du projet à partir de l'automne.

De nouveaux sites s'ils devaient être retenus dans le cadre de la fiche-action 1.4 pourraient mobiliser l'expertise de l'agence : Louviers — Audresset, Vernon — Friche Bata... ■

## Participation aux démarches d'observation foncière

2018

L'agence participera, en 2018 à deux démarches initiées par la Métropole Rouen Normandie et auxquelles elle a déjà contribué :

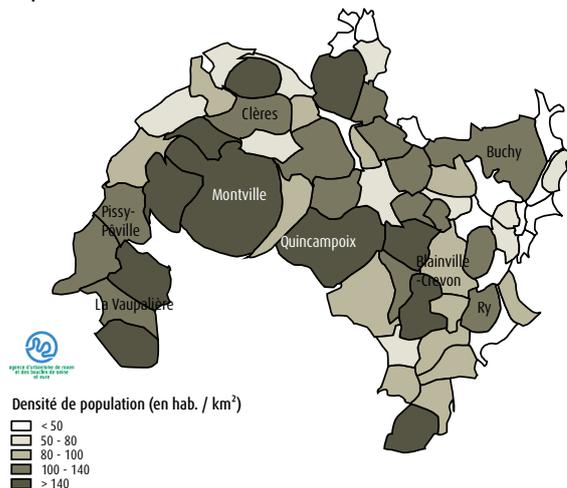
- l'observatoire « stratégie foncière »
- l'observatoire foncier agricole ■

## Infolio : Dynamiques territoriales de l'Inter-Caux-Vexin

2017

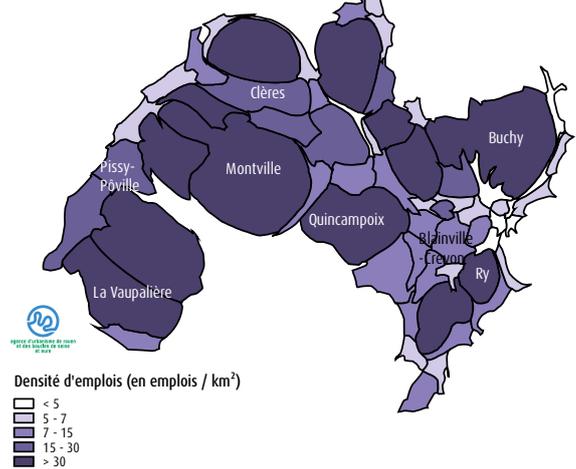
L'agence a produit, en novembre 2017, un « portrait de territoire » sur le nouveau périmètre de la communauté de communes de l'Inter-Caux-Vexin. Cette publication, sous forme d'Infolio, met en regard les évolutions territoriales du périmètre d'étude à celles des aires urbaines de Rouen et Louviers (bassin de vie de Rouen), des EPCI périurbains limitrophes des agglomérations de Rouen, Caen et Le Havre et de la Normandie. Ce portrait de territoire présente une sélection d'indicateurs pertinents, avec des représentations cartographiques et graphiques variées. Les principaux enjeux identifiés pour ce territoire en forte croissance démographique, dont l'attractivité est fortement liée à la périurbanisation, concernent la mobilité des ménages, le développement de l'emploi, notamment présentiel, des services et équipements et de l'accès au numérique. D'autres enjeux sont également mis en avant : l'accompagnement du vieillissement de la population, la diversification et l'adaptation du parc de logements, le maintien d'une certaine cohésion sociale au sein de l'intercommunalité et une gestion économe de l'espace ■

Population 2014



Cartographies en anamorphoses

Emplois au lieu de travail  
2014



2018

La valorisation par des documents synthétiques des bases de données de l'agence permet de rendre compte des nouvelles réalités territoriales nées des fusions d'intercommunalités. Elle constitue également un outil à la disposition de ces nouveaux EPCI pour animer la réflexion à leur échelle territoriale. Dans cet esprit, l'agence sera en mesure de produire, en 2018, des « portraits de territoires » pour les intercommunalités adhérentes ■

---

## Démarche et publication « Métroscope »

2017

L'agence a contribué à la démarche « Métroscope », issue d'un partenariat de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), de l'Association des Communautés de France (AdCF), de France Urbaine, et du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET). Cette démarche est la continuité d'« Observ'Agglo », qui avait abouti, en octobre 2016, à une publication nationale d'une analyse partagée d'une cinquantaine d'indicateurs stratégiques dans les communautés de plus de 200 000 habitants.

La démarche « Métroscope » rassemble, met en perspective et compare les données des 15 Métropoles (au 1<sup>er</sup> janvier 2017). Sans être dans une logique de classement, l'objectif est de faciliter et objectiver le positionnement des différentes Métropoles. Un choix collectif de 50 indicateurs, venant en partie d'« Observ'Agglo », mais enrichis et affinés a été réalisé, autour de trois grandes thématiques : les dynamiques métropolitaines, la qualité de vie et la cohésion sociale, et l'attractivité et le rayonnement. C'est un outil pour les élus et les acteurs locaux permettant de dialoguer, d'éclairer les enjeux prospectifs et les politiques publiques. Le fruit de cette démarche a été la publication, en juin 2017, d'un document largement diffusé nationalement. Dans ce document, l'agence a alimenté le chapitre « dynamiques économiques et de l'emploi » et produit un article sur « la progression de l'emploi présentiel dans le bassin de vie de Rouen ».

Dans le cadre de ces deux démarches, l'agence d'urbanisme et la Métropole Rouen Normandie ont fonctionné en binôme pour participer aux différents groupes de travail. D'autre part, l'agence a présenté les principaux enseignements de ces démarches aux services de la Métropole Rouen Normandie (le 26 octobre puis le 15 novembre 2017) avec pour finalité de construire une déclinaison locale en lien avec son projet métropolitain : « un observatoire des dynamiques métropolitaines pour la Métropole Rouen Normandie » ■

2018

L'objectif est la réalisation d'une publication partagée, en juin 2018, enrichie d'indicateurs proposés par la Métropole Rouen Normandie selon les éléments de méthode présentés par l'agence. Celle-ci assurera l'exploitation et le traitement des différentes données ainsi que leur traduction graphique et cartographique. Pour mémoire, cette échéance est aussi celle de la nouvelle édition de « Métroscope » étendue aux 22 métropole ■

## « Projet de territoire » du Département de l'Eure

2018

Selon la même méthode et les mêmes modalités que sa participation à la définition d'une stratégie de territoire départementale pour préparer l'arrivée de la LNPN (en 2016), l'agence poursuivra son assistance au Département de l'Eure afin d'apporter toute donnée ou expertise utile ■

## Préfiguration d'un observatoire de l'habitat

2018

L'agence pourra participer, pour les collectivités qui le souhaitent, à la mise en place d'un observatoire de l'habitat (méthodologie, ressources statistiques, analyses, animation) ■

# Appui au pôle métropolitain Rouen-Seine-Eure

---

## Appel à projets innovants : « réinventer la Seine »

2017

L'agence d'urbanisme a accompagné le Pôle métropolitain dans le cadre de l'appel à projets innovants : « réinventer la Seine ». Il concerne trois territoires : Métropole du Grand Paris, Pôle métropolitain Rouen-Seine-Eure, Communauté d'agglomération du Havre (CODAH). L'agence a apporté son appui au pôle métropolitain, par la coordination avec les autres agences (Aur, AURH) sur la dimension « Axe Seine », et sa participation aux jurys de sélection des lauréats de l'appel à projets après la sélection des manifestations d'intérêt, le 12 décembre 2016.

Le 6 juillet 2017 : jury de sélection des lauréats pour le site du Chai à vin à Rouen et le site du Lac du Mesnil sur la base de loisirs de Léry-Poses.

Le 19 juillet, participation à la cérémonie de désignation des lauréats au Havre ■

## Candidature à l'accueil d'un forum thématique de l'exposition universelle « France 2025 »

2017

La Région Normandie, la Métropole Rouen Normandie et la Communauté d'agglomération du Havre portent un dossier d'accueil d'un forum thématique dans le cadre de la candidature plus large de la France à l'exposition universelle 2025. Cette initiative locale est étendue aux deux pôles métropolitains Rouen-Seine-Eure et de l'Estuaire de la Seine. L'agence a produit avec l'AURH une note proposant l'apport des agences d'urbanisme à cet événement notamment par l'organisation d'expositions et de débats sur le thème : « Les grands fleuves et estuaires du monde se donnent rendez-vous en Vallée de Seine ». Les deux agences ont également contribué à la réalisation d'un « cahier technique » destiné à soutenir la candidature de la Vallée de la Seine auprès d'Expo-France-2025.

Enfin, l'agence a participé à alimenter l'article sur le pôle métropolitain Rouen-Seine-Eure dans l'ouvrage « Les pôles métropolitains, accélérateurs de coopérations territoriales » publié par la FNAU en octobre 2017 ■

## Accompagner le pôle métropolitain Rouen-Seine-Eure

2018

L'accompagnement du pôle métropolitain Rouen Seine-Eure se poursuivra en 2018 :

- Présentation régulière d'études de l'agence sur le format « grand territoire » à l'image de la présentation de l'étude des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine sur la véloroute (V33), en mars 2017.
- Poursuite de l'accompagnement de la candidature à l'exposition universelle 2025 (accueil d'un forum thématique sur les fleuves et estuaires du monde).
- Accompagnement des pôles métropolitains Rouen-Seine-Eure et de l'Estuaire de la Seine (en coordination avec l'AURH) dans leurs actions de coopération (rencontre des Présidents le 13 novembre 2017) ■

# La démarche nationale POPSU Métropoles

2018

La Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU) croise, depuis 2004, les savoirs scientifiques et l'expertise opérationnelle pour mieux comprendre les enjeux et les évolutions associés aux villes et aux territoires. Elle capitalise, à des fins d'action, les connaissances établies sur les métropoles et en assure la diffusion auprès des différents publics visés.

Le thème général partagé de cette session concerne les inter-relations de la Métropole avec «les autres» territoires. S'y adjoindront une ou plusieurs thématiques, propres à chaque métropole, définie(s) localement. La Métropole Rouen Normandie souhaite s'engager dans cette démarche nationale. L'agence d'urbanisme mettra son expertise territoriale à disposition et assurera l'interface avec la dimension «recherche» en accompagnement de la Métropole. À ce titre, l'agence d'urbanisme s'engagera dans la plateforme locale et participera, début 2018, aux différents séminaires à même de préciser et de stabiliser les thématiques propres à la Métropole Rouen Normandie.

Le calendrier prévisionnel de la démarche nationale (dont la durée totale est de 3 ans) est le suivant :

**Octobre 2017 à février 2018 :**

- Finalisation et diffusion de la proposition de programme de recherche
- Signatures des conventions entre l'État et les métropoles
- Rencontres sur site avec les métropoles et les chercheurs susceptibles de s'y engager pour préfigurer «les plateformes locales»

**Avril 2018 :**

- Remise par chacun des sites de sa proposition de «plateforme» (thématiques, modes de fonctionnement, livrables in itinere)

**Juin 2018 :**

- Session du jury pour examiner l'adéquation des propositions aux principes et attendus du programme POPSU métropoles et formulation de recommandations si nécessaire

**Septembre 2018 :**

- Lancement des travaux de recherche, plateformes locales et séminaire national ■

# Exploitations d'enquêtes déplacements et observatoire des mobilités

---

## Exploitation de l'enquête ménages déplacements (EMD 2017)

**2017**

L'agence a été associée aux démarches préparatoires aux premières exploitations de l'EMD à l'échelle des deux aires urbaines de Rouen et Louviers. L'agence participe à l'élaboration et à la réalisation d'un programme d'exploitation, partagé par ses partenaires et la Métropole, dans le but de mutualiser les moyens et les expertises et d'assurer la coordination et la cohérence des études menées ■

**2018**

Ainsi, la feuille de route 2018 des exploitations et études à réaliser dans le cadre du Pacte métropolitain d'innovation est en cours de définition. Il a été convenu que l'agence d'urbanisme mènerait une exploitation approfondie de l'EMD 2017 à travers une étude thématique spécifique. Celle-ci consistera à définir les enjeux de mobilité à l'échelle des aires urbaines de Rouen et Louviers et à mieux comprendre les phénomènes de déplacements inter-territoires induits notamment par l'extension périurbaine. L'étude doit s'attacher à la démonstration du fonctionnement systémique des déplacements, de la proximité à la longue distance, sur la base des travaux menés depuis 2010 sur l'organisation des déplacements et les modes induits. À travers les données actualisées de l'EMD, cette étude permettra d'aborder les problématiques liées aux chaînes de déplacements (monomodal, intermodal ou multimodal) et à la part des contraintes d'organisation (motifs, distances...) ou d'infrastructures (stationnement, modes alternatifs disponibles...) qui influencent les déplacements journaliers. L'agence pourra présenter les principaux enseignements de l'EMD sur l'ensemble du périmètre d'étude auprès des intercommunalités du bassin de vie de Rouen afin d'animer les débats sur ces grands enjeux du fonctionnement métropolitain, à partir de données objectives ■

## Observatoire des mobilités de la Métropole de Rouen (OMMeR)

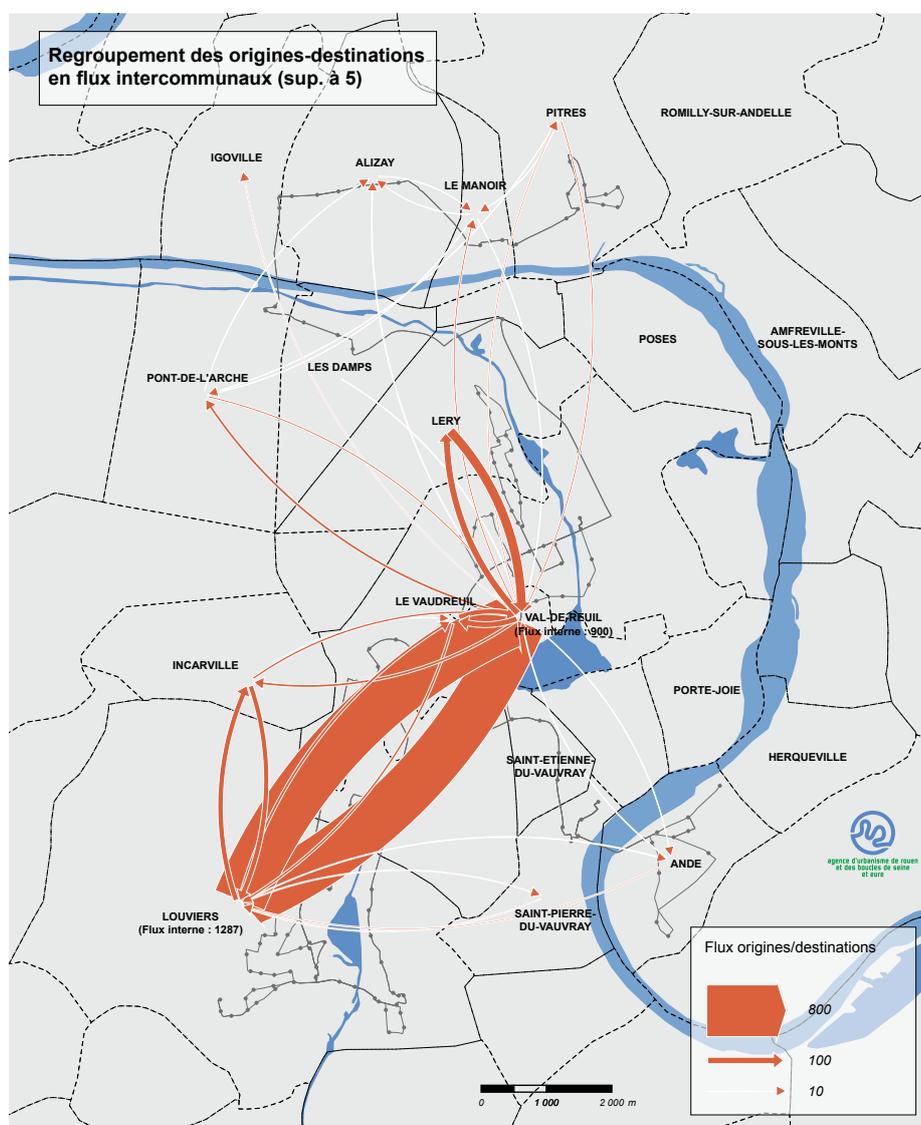
**2018**

L'observatoire des déplacements sur Rouen-Elbeuf-Austreberthe « OSCAR » évolue. En 2018, il devient l'Observatoire des Mobilités de la Métropole de Rouen (OMMeR). L'agence d'urbanisme prendra en charge sa réalisation, pilotée et coordonnée par la Métropole, pour une première édition sur les chiffres clés 2017. Dès 2017, les principaux éléments indispensables à la bonne migration de l'observatoire ont été anticipés. Des propositions pour une nouvelle charte graphique et une nouvelle maquette ont été proposées par l'agence et seront validées en comité technique et par la Métropole en 2018. Les contenus détaillés du nouvel observatoire seront déterminés dès le début de l'année. De même, des exemples de valorisation des contenus, via des outils web disponibles, seront proposés parallèlement à la réalisation de l'édition 2017 qui paraîtra en octobre 2018 ■

# Exploitation de l'enquête O-D du réseau de transports collectifs de l'agglomération Seine-Eure

2017

La Communauté d'agglomération Seine-Eure a réalisé une enquête Origines-Destinations (O-D) sur son réseau de transports. En complément des premiers résultats fournis par l'exploitant, l'agence d'urbanisme a réalisé une exploitation complète au premier trimestre 2017. Cette exploitation a fait l'objet d'un rapport en avril 2017 qui pourra servir de soutien technique nécessaire à la politique des transports de l'agglomération. Ultérieurement, des extractions sur des thématiques plus spécifiques (profils de voyageurs, O-D particulières...) pourront être menées par l'agence selon les besoins de l'agglomération Seine-Eure ■



# Le rôle du train à l'échelle de l'étoile ferroviaire rouennaise

2017

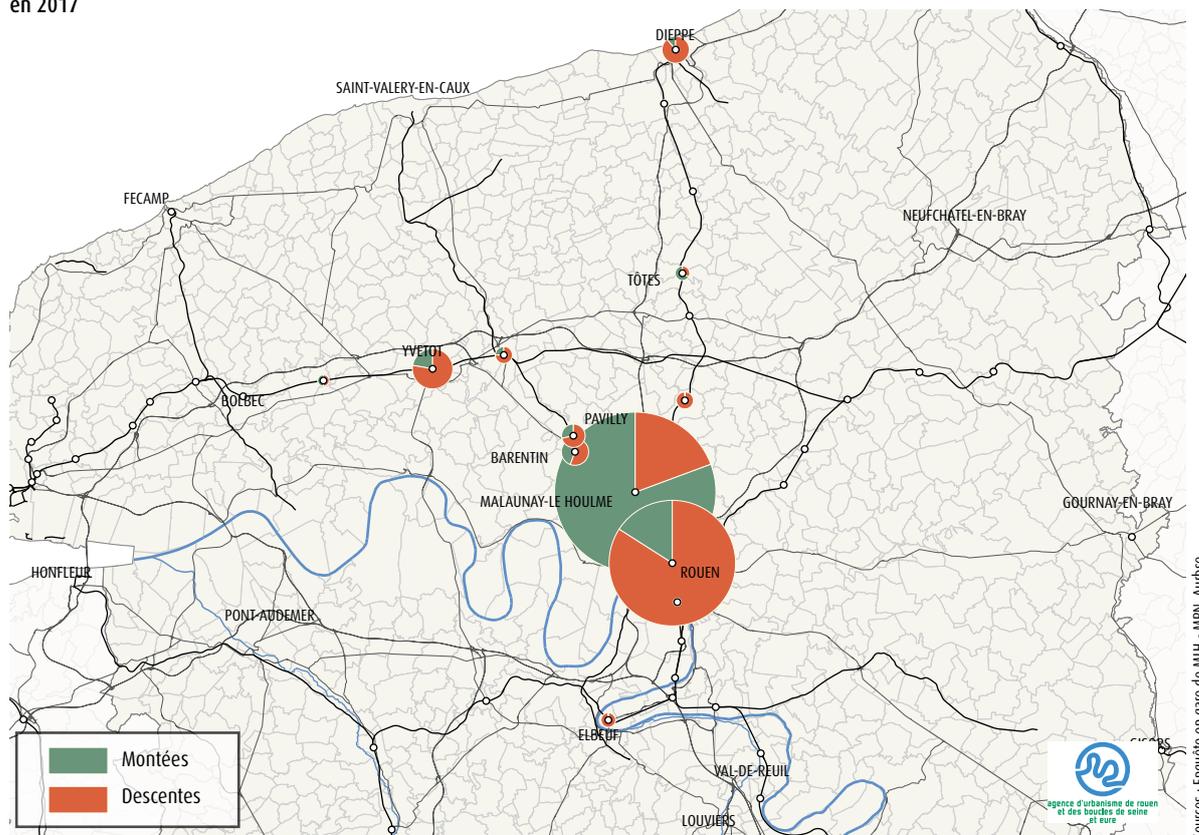
Une démarche partenariale visant à déterminer le rôle de l'infrastructure et du service ferroviaires dans une agglomération qui comptabilise chaque jour 2,3 millions de déplacements a été initiée techniquement. Le périmètre de la réflexion s'étend au-delà de celui de la Métropole, jusqu'à Yvetot et Val-de-Reuil, englobant les aires urbaines.

Le groupe de travail est aujourd'hui composé de l'État, de la SNCF (Réseau et TER), de la Région Normandie, de la Métropole Rouen Normandie, de l'agglomération Seine-Eure et de l'agence d'urbanisme. Un comité de pilotage est constitué afin de valider les orientations des travaux, il s'est réuni le 28 juin 2017.

Une étude comparative du rôle du train pour assurer les déplacements urbains dans plusieurs métropoles européennes et françaises a été réalisée par le bureau d'études Systra. À cette occasion, le réseau des agences d'urbanisme a été mobilisé pour donner accès aux études et aux données de mobilités nécessaires à la réalisation du benchmark.

La Métropole et l'agence d'urbanisme sont associées pour la réalisation d'études de cas (gares de Maromme, Malaunay-Le Houlme, Elbeuf-Saint-Aubin et Val-de-Reuil). Ces études comprennent l'exploitation des enquêtes en gares commanditées par la Métropole (pour les gares de son territoire), ainsi que l'analyse du potentiel des gares en matière d'offre et de demande de transports et d'urbanisme. ■

## Montées et descentes des voyageurs enquêtés en gare de Malaunay-Le Houlme en 2017



La carte présente les gares d'origine des voyageurs enquêtés descendus à Malaunay-Le Houlme et les gares de destination des voyageurs enquêtés montés à Malaunay-Le Houlme.

---

2018

Cette démarche se poursuivra en 2018 avec l'élaboration de « macro-scénarios » d'évolution du réseau de transports ferroviaires.

Elle pourra s'articuler avec d'autres démarches spécifiques initiées par SNCF Réseau, en lien notamment avec la ligne nouvelle Paris Normandie (LNPN) ■

## **Expertise et analyse du réseau de transports collectifs et de son accessibilité piétonne**

2018

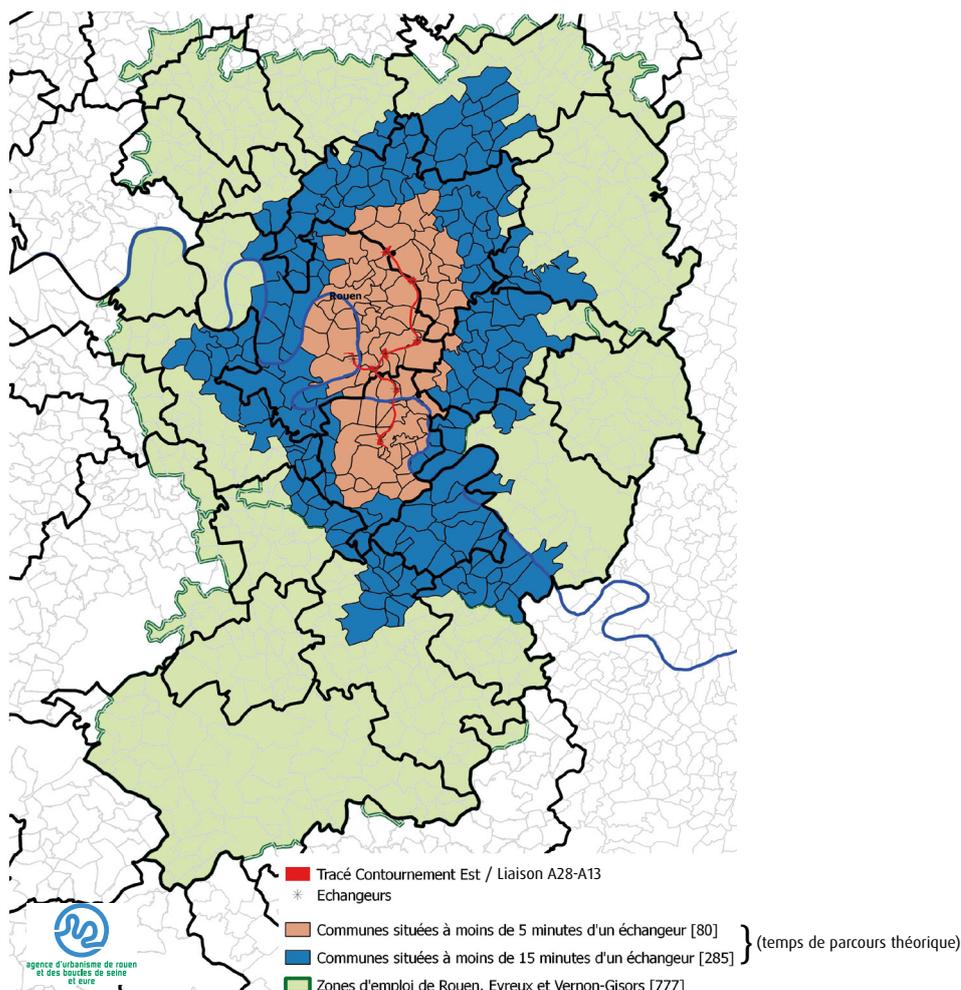
Elle s'appuie sur la constitution de deux référentiels par l'agence en 2016. Le but est de disposer de données concernant le niveau de desserte socio-économique du réseau à travers la Mesure de l'Activité Humaine (MACH) et l'analyse du niveau d'accessibilité piétonne (ZAP) de certains arrêts ou stations. À terme, ces données permettront de créer de nouveaux indicateurs pour approfondir les réflexions de la Métropole Rouen Normandie sur les niveaux de desserte. Démarrée en 2017, cette démarche va se poursuivre en 2018 en collaboration avec la Métropole en fonction de ses besoins et de ses problématiques actualisées ■

## Contournement Est de Rouen, liaison A28-A13 : mise en œuvre de la Charte de valorisation réciproque de l'infrastructure et du territoire

2017

De 2013 à 2015, l'agence a organisé, dans un cadre partenarial, plusieurs ateliers techniques réunissant les services de l'État, les principales collectivités territoriales et les chambres consulaires pour appréhender au mieux les interfaces entre le projet de Contournement Est de Rouen – Liaison A28-A13 et les enjeux du territoire desservi. Ce travail collégial a permis de dégager un certain nombre d'orientations ayant pour objectif d'affirmer le rôle économique moteur de l'infrastructure, d'aboutir à une redistribution des modes de déplacement ainsi que de fédérer les projets de territoires. L'ensemble des orientations ainsi partagées a été formalisé dans une « Charte pour une valorisation réciproque de l'infrastructure et du territoire » signée par la région Normandie, le conseil départemental de Seine-Maritime, la Métropole Rouen Normandie, la communauté d'agglomération Seine-Eure, et le Pays entre Seine et Bray. Madame Nicole KLEIN, Préfète de la Région Normandie, a confirmé, le 19 janvier 2017, l'adhésion de l'État à cette charte.

### 3 périmètres d'observation



---

À ce titre, et dans la continuité des séminaires de travail qui ont permis la rédaction de cette charte, l'agence d'urbanisme a organisé, en 2017, un nouveau cycle de séminaires techniques :

- Le 30 mars sur la mise en œuvre de la charte, la préfiguration d'un programme de travail et son séquencement,
- Le 14 juin sur le choix d'un axe de travail, en fonction des objectifs identifiés et le calibrage des outils possibles de mise en œuvre des principes de la Charte.

À l'issue de ce séminaire, l'axe de travail retenu a été « mobilité/économie » : les déclinaisons pourraient être, par exemple d'améliorer l'accessibilité des parcs d'activité, de définir des principes de localisation et de desserte, de proposer des principes d'organisation et d'aménagement internes.

- Le 22 novembre sur l'observatoire, afin de définir collectivement ses contours : ses principes, sa temporalité, la définition des périmètres d'observation, ainsi que le choix des thématiques et sous-thématiques observées et leur traduction en indicateurs. Cet observatoire a pour objectif d'analyser et comprendre les évolutions socio-économiques et résidentielles des territoires concernés par la liaison A28-A13, et de partager collectivement le diagnostic de ces évolutions. Il doit faciliter la compréhension des enjeux du territoire, objectiver les effets de l'infrastructure et anticiper la réalisation du bilan « LOTI » obligatoire pour une telle infrastructure (dans les domaines relevant de l'observatoire) ■

## 2018

Suite aux choix et propositions des participants à ce séminaire technique, l'agence poursuivra son travail de mise en place de l'observatoire, avec la publication d'un T0 prévue début 2018. Afin de disposer d'un observatoire « en dynamique », dès à présent, les données du T0 sont complétées par un T-1.

L'agence poursuivra, également en 2018, l'animation de séminaires techniques réguliers, la démarche ayant également pour objet de développer des échanges constructifs entre différents territoires (MRN, agglomération Seine Eure, CC Inter-Caux-Vexin, CC Lyons Andelle). Le projet de contournement Est/liaison A28-A13 ayant été déclaré d'utilité publique par décret du 14 novembre 2017, la prochaine étape du projet consiste dans un appel d'offres de l'État pour la mise en concession de l'ouvrage sur les deux sections A133 et A134 ■

## Ligne nouvelle Paris Normandie

### 2017

En 2017, l'agence a participé à un ensemble de réunions organisées par SNCF Réseau, au titre du projet de territoire (atelier du 3 février au Havre), ainsi qu'aux comités territoriaux (16 février et 9 octobre).

Le comité de pilotage de la LNPN a adopté, le 26 octobre 2017, les zones de passage préférentielles sur les trois sections prioritaires du projet : Paris – Mantes, Mantes – Évreux, Rouen – Yvetot ■

### 2018

Au regard des décisions qui seront prises, en 2018, sur le calendrier du projet et la poursuite des études, l'agence pourra alimenter et accompagner — notamment en lien avec les agences d'urbanisme normandes — le projet de territoire en lien avec la LNPN. Elle pourra également apporter toute donnée ou expertise utile en appui de la Métropole Rouen Normandie dans le cadre de la démarche « quartier Saint-Sever – nouvelle gare » ■

# Les agences normandes en réseau : appui à la Région sur le SRADDET

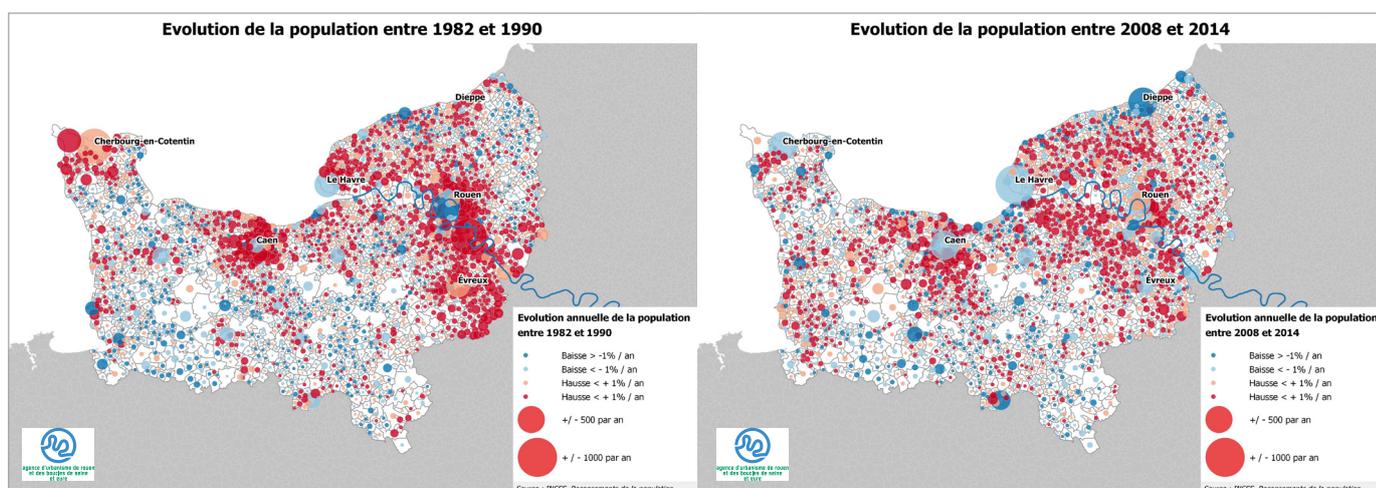
2017

La Région Normandie a lancé le processus de concertation préalable au schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), le 2 février à Caen.

Les agences d'urbanisme de Caen (AUCAME), du Havre (AURH) et de Rouen ont signé une convention en 2017 avec la Région Normandie. Trois axes de travail ont été identifiés : les dynamiques territoriales de l'espace normand, l'occupation du sol et les mobilités. Les contributions des agences pour la Région ont servi à alimenter dans un premier temps, en 2017, la phase de diagnostic et d'élaboration de la stratégie du SRADDET : 5 ateliers de concertation ont été organisés par la Région entre mi-juin et mi-juillet sur l'ensemble du territoire normand, où les élus des territoires normands, les associations de citoyens, les acteurs économiques et les professionnels de l'aménagement ont été conviés à échanger. Dans ce cadre, les agences normandes en réseau ont présenté des données synthétiques en ouverture de 3 des 5 ateliers, sur la dynamique et les enjeux territoriaux de la Normandie, sur le logement et les modes de vie des habitants, ainsi que sur la mobilité et les réseaux de transport, pour les passagers et les marchandises. Elles ont aussi été fortement représentées collectivement lors des 5 ateliers et ont participé comme « hôtes de table » aux différents sous-ateliers organisés en « world café ». Au préalable, elles avaient alimenté la Région dans la préparation de cette concertation sur les enjeux en lui communiquant un référencement de leurs productions (études, publications, diaporamas de référence et éléments de synthèse) pouvant alimenter chacun des ateliers.

Les agences normandes ont réuni dans un document ordonné l'ensemble des éléments de diagnostic et d'enjeux (document de travail remis fin décembre) avant d'appuyer la Région dans la définition des règles générales du SRADDET début 2018 ■

## Deux périodes d'évolution contrastées



2018

Parallèlement, les agences normandes contribueront à alimenter les groupes de travail réunis en ateliers d'écriture par la Région, à partir de février 2018 et seront mobilisées tout au long du processus d'élaboration. Elles participeront également au projet de maquette interactive « NormanDisplay », objet d'une convention entre la Région et l'Université de Lille ■

# La coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine

---

## 2017

La coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine, formalisée entre l'IAU Île-de-France, l'APUR (Paris), l'AURBSE (Rouen), l'AURH (Le Havre) et l'AUCAME (Caen) s'inscrit dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional État-Régions (CPIER). Dans ce cadre, elle intervient pour le compte et avec le soutien de la délégation interministérielle au développement de la Vallée de la Seine (DIDVS), et des Régions Île-de-France et Normandie.

Cette coopération a produit, en 2017, un document d'étude « La Vallée de la Seine XXL — Quel positionnement à l'échelle mondiale, européenne et interrégionale? », en appui de la rencontre annuelle organisée au Havre, le 28 novembre 2017, par l'agence d'urbanisme de la région havraise et de l'Estuaire de la Seine.

Cette étude présente les nouveaux défis auxquels doit répondre la Vallée de la Seine dans un monde globalisé et en mutation. Elle décrit les grandes mutations de l'économie mondiale, l'organisation des territoires portuaires et logistiques à l'échelle mondiale, le positionnement de la Vallée de la Seine dans ces flux portuaires et le commerce international, et présente des éléments sur le tourisme et l'essor mondial des croisières maritimes. L'étude propose quelques pistes de réponses, notamment sur l'organisation du développement territorial de la Vallée de la Seine et sur la façon de repenser les modes de coopération avec les territoires voisins et plus éloignés. Dans cette étude, l'agence de Rouen a en particulier travaillé sur les liens de la Vallée de la Seine avec les autres portes d'entrée françaises (axe Rhône Saône, les Hauts-de-France et la façade Atlantique).

Également, l'agence a contribué à alimenter le dispositif de suivi, animé par la coopération des agences d'urbanisme, dans le cadre du CPIER. En plus de l'actualisation permanente du site internet [vdseine.fr](http://vdseine.fr), 8 fiches thématiques intitulées « données clés » ont été publiées en 2017 :

- Le cyclotourisme en Vallée de Seine
- La dynamique et la typologie de l'emploi
- La démographie
- Les structures socio-professionnelles
- La structure du tissu économique
- Les dynamiques du tissu économique
- Les migrations alternantes
- La dynamique de la formation et de la recherche ■

## 2018

L'agence participera, dans les mêmes conditions, aux travaux des agences de la Vallée de la Seine, en 2018, sur le thème du développement touristique. Ces travaux se concrétiseront par une publication et l'organisation par l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) d'une rencontre annuelle.

L'agence a proposé la candidature de Rouen pour piloter et accueillir la rencontre suivante, en 2019, sur un thème restant à définir collectivement ■

# Centre de ressources territorial et nouveau site Internet

## Nouveau site Internet de l'agence

2017

L'agence met à disposition des internautes de nombreuses ressources sur son site : plus de 120 articles, 90 publications et l'ensemble de son fonds documentaire (plus de 5000 ouvrages, photographies et cartes papier et numériques). Ce système d'information mis en place en 2011 sur Drupal (système de gestion de sites Internet) nécessitait une refonte essentiellement pour répondre aux normes de sécurité sur Internet. Le projet a été l'occasion d'interroger les adhérents de l'agence et les utilisateurs du site sur leurs attentes. La refonte de l'ensemble de ce système d'information, initiée en 2016, s'est poursuivie en 2017 avec un appel d'offres sur performances qui a permis de retenir le prestataire qui a accompagné l'agence jusqu'à la mise en ligne du nouveau site Internet.

Le nouveau site aurbse.org, c'est désormais :

- une interface renouvelée et adaptable à tous types d'écrans
- un accès plus direct aux études et dossiers
- une rubrique « Observatoire »
- un portail documentaire simplifié
- un lien plus fort avec les réseaux sociaux.

Le nouveau site Internet de l'agence d'urbanisme offre une interface de communication plus performante et attractive : des contenus plus visuels, une organisation par projets et par observatoires et un lien plus fort avec les réseaux sociaux ■

2018

Dans la continuité de cette refonte, la mise en place de nouveaux services numériques va se poursuivre en 2018 avec notamment :

- l'intégration complète du portail documentaire (réindexation de certains contenus, évolution de la photothèque, etc.)
- la mise en place des newsletters : L'info-lettre et la revue de presse
- l'amélioration de la base de données d'articles de presse (accès réservé)

L'interface de l'extranet, espace réservé aux adhérents et partenaires de l'agence, va également être améliorée en lien avec les nouvelles opportunités offertes par le nouveau système de gestion du site Internet ■

The screenshot shows the homepage of the Agence d'Urbanisme de Rouen et des Bouches de Seine et Eure. The header includes the agency logo and navigation links for 'L'agence', 'Études et projets', 'Publications', 'Observatoires', and 'Ressources'. The main banner features a scenic view of Rouen with the text 'Association d'études et d'observation au service des territoires adhérents et de leurs projets'. Below the banner are three main service areas: 'Observatoires' (Mode d'usage de l'espace, Indicateurs socio-économiques, vieillissement...), 'Publications' (Consulter toutes nos études publiées), and 'Ressources' (Portail cartographique, portail documentaire, veille d'actualités). The 'L'actualité' section displays three news items: 'Inter-Caux-Vexin : portrait de territoire' (dated 16 JANVIER 2018), 'Bonne et heureuse année 2018 !' (dated 02 JANVIER 2018), and 'Mise à jour annuelle de l'observatoire socio-économique du bassin de vie de Rouen' (dated 24 OCTOBRE 2017).

---

## Communication web et gestion du centre de ressources territorial

2018

L'actualisation d'un fonds documentaire de référence sur l'urbanisme ainsi que la structuration d'un patrimoine de données issues des partenaires, de l'INSEE et de l'agence elle-même, sera poursuivie en 2018.

En parallèle de l'alimentation du site Internet, les réseaux sociaux, et notamment Facebook et Twitter, vont être utilisés davantage pour relayer les productions de l'agence de toutes natures : publications, articles web, cartes et contenus multimédias.

Le centre de ressources poursuivra ses missions de veille pour l'interne et les partenaires. Un nouveau service en lien avec la revue de presse sera mis en ligne au premier semestre 2018.

Enfin, le travail de synthèses documentaires et de benchmark se fera en lien avec le programme de travail de l'agence ■

## Accompagnement technique de la FNAU : volet « extranet »

2017

La refonte du site Internet de la FNAU a permis de faire la démonstration de l'utilité d'une refonte de son extranet. L'agence a réalisé un accompagnement technique auprès de la FNAU dans le cadre du projet de refonte de son extranet. Élaboré au sein du réseau, mis en ligne en 2010 et développé essentiellement autour de fonctionnalités de forum, l'extranet actuel n'est que partiellement utilisé par les membres des clubs. Au regard des opportunités qu'ouvrent désormais les nouveaux outils web et de la volonté de la FNAU d'avancer dans sa stratégie digitale, la refonte de l'extranet offrira la possibilité aux 1600 salariés des agences d'urbanisme, en France, d'échanger et de communiquer de manière plus fluide.

Une mission d'accompagnement a été définie et conventionnée avec la FNAU pour l'analyse des besoins, la rédaction du cahier des charges et le choix du prestataire.

Une mise en ligne de l'outil est envisagée au premier semestre 2018.

Les principes fonctionnels, les connaissances techniques, le réseau de prestataires ainsi que les éventuelles formations sur les outils mobilisés dans le cadre de ce projet ont été autant d'enseignements utiles à la refonte du système d'information de l'agence d'urbanisme de Rouen ■

## Interventions à l'Institut Régional des Techniques Documentaires (IRTD) de Rouen

2017

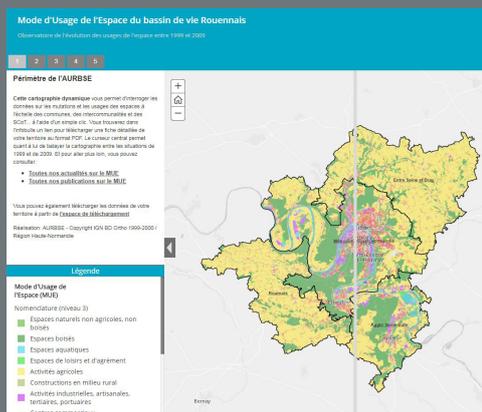
L'agence a été sollicitée pour intervenir auprès de futurs professionnels de l'information pour faire part de son expérience en gestion documentaire, veille et gestion de projets web. Un partenariat spécifique a donc été mis en place entre l'agence et l'IRTD, portant sur un volume d'heures de cours dispensées par le chargé d'études documentaliste de l'agence ■

# Observatoires dynamiques des territoires



## INDICATEURS DE L'INTERSCOT

- Observation des quatre SCoT, arrêtés entre 2010 et 2014 (Métropole Rouen Normandie, Seine-Eure-Forêt de Bord, Pays du Roumois, Pays Entre Seine et Bray)
- Sélection d'indicateurs de suivi
- T zéro publié en mars 2017
- Actualisation des données en ligne sur la base des nouveaux périmètres d'intercommunalités (mise à jour annuelle)
- Réalisation d'un document de synthèse tous les 5 ans ou en lien avec le millésime du mode d'usage de l'espace



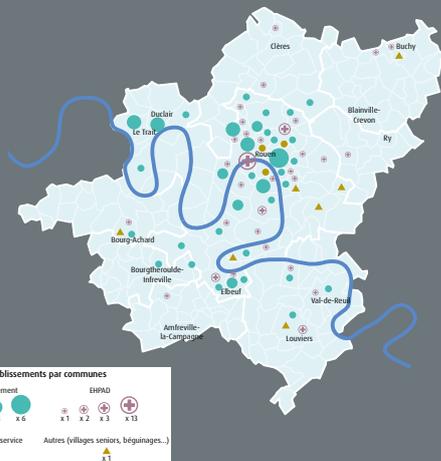
## MODE D'USAGE DE L'ESPACE (MUE)

- Production de données par l'agence d'urbanisme et validées par les territoires
- Photo-interprétation des usages de l'espace à la parcelle et des mutations
- Nomenclature en 18 classes qui permet de suivre les évolutions des espaces naturels, boisés, en eau, agricoles, d'activités économiques, d'habitat (collectif, individuel dense et individuel peu dense), urbains mixtes, en mutation, ainsi que les équipements et les infrastructures.
- Trois millésimes : 1999, 2009, 2015



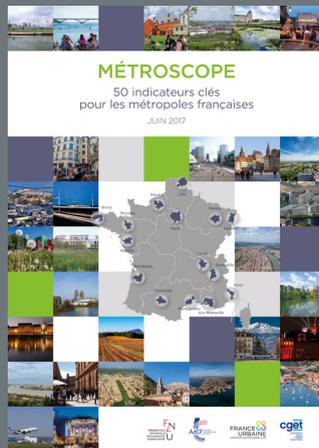
## OBSERVATOIRE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU BASSIN DE VIE DE ROUEN

- Actualisation annuelle depuis 2014
- 53 indicateurs « socle » issus de la statistique publique
- Mobilisation d'une partie des bases de données traitées en continu par l'agence
- Cartographies interactives sur le portail de l'agence d'urbanisme : [www.aurbse.org](http://www.aurbse.org)
- Plus de 1000 consultations annuelles (2017)



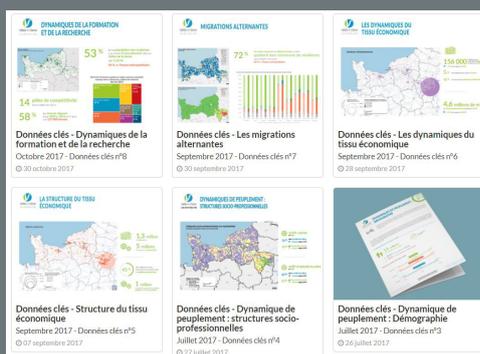
## TABLEAU DE BORD DU VIEILLISSEMENT

- Mesure des impacts sociétaux de l'allongement de la durée de la vie
- Indicateurs multithématiques de suivi du vieillissement dans le bassin de vie de Rouen comparés à des échelles de référence
- Mobilisation de nombreuses bases de données
- Suivi de l'évolution de l'offre en habitat et structures dédiés aux seniors en perte d'autonomie dans le bassin de vie



## INDICATEURS MÉTROPOLITAINS

- Poursuite de la démarche « Métroscope » portée par France Urbaine, le CGET, la FNAU, les métropoles et les agences d'urbanisme
- Observation des évolutions des 22 métropoles françaises
- Production annuelle d'un document de synthèse
- Déclinaison à l'échelle de la Métropole Rouen Normandie enrichie d'indicateurs thématiques spécifiques



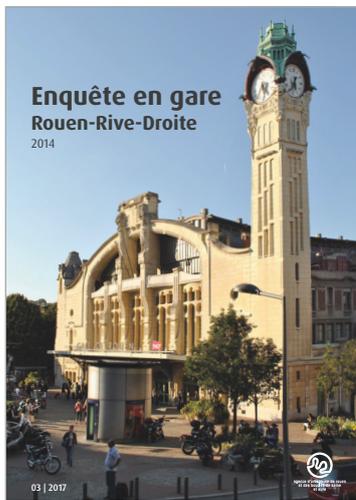
## DISPOSITIF DE SUIVI VALLÉE DE LA SEINE

- Dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional Etat-Régions Vallée de Seine 2015 (Fiche-Action 1.1 : « Dispositif pérenne d'observation, d'études et de prospective »)
- Observatoire co-construit par les agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine
- Production de synthèses thématiques régulières
- Portail cartographique en ligne : [www.vdseine.fr](http://www.vdseine.fr)

## OBSERVATOIRE DES ÉVOLUTIONS TERRITORIALES EN LIEN AVEC LE CONTOURNEMENT EST DE ROUEN / LIAISON A 28-A13

En construction

TOUS LES DOCUMENTS SONT TÉLÉCHARGEABLES SUR [WWW.AURBSE.ORG](http://WWW.AURBSE.ORG)



## Enquête en gare Rouen-Rive-Droite. 2014

52 p., cartes, graph. — 2017

La gare Rouen-Rive-Droite totalise annuellement près de 6,5 millions de voyageurs (Source : SNCF, 2014). Localisée au cœur de l'étoile ferroviaire, elle met en relation avec la centralité de la Métropole Rouen Normandie des territoires du bassin de vie de Rouen, de la Région Normandie ou de la vallée de la Seine. À l'échelle urbaine, elle constitue l'un des principaux pôles d'échanges métropolitains. L'objet de ce document est de présenter de façon détaillée, à partir de l'exploitation d'une enquête réalisée fin 2014, la diversité des pratiques des usagers de la gare et les évolutions observées depuis la précédente enquête de 2007. Ces résultats ont également permis, dès 2015, d'alimenter les études des partenaires sur l'accessibilité du projet de la nouvelle gare de Rouen Saint-Sever (en rive gauche) à l'horizon de sa mise en service, en lien avec la ligne nouvelle Paris-Normandie. Les analyses réalisées par l'agence d'urbanisme permettent de répondre principalement à différentes questions : qui sont les usagers

de la gare, comment voyagent-ils, où et pourquoi se déplacent-ils ? Parallèlement, elles éclairent sur l'importance d'un équipement comme la gare pour assurer la desserte de territoires à toutes les échelles, urbaine, périurbaine, régionale ou nationale et esquissent ce qui peut être attendu d'une gare dans les décennies à venir tant en termes d'équipement métropolitain que d'outil de mobilité.



## Indicateurs de suivi de l'interscot

31 p., cartes, graph. — 2017

Le territoire d'observation retenu dans ce document est composé de quatre SCoT arrêtés entre 2010 et 2014 et pour lesquels l'agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure anime, depuis l'origine, une démarche d'interscot. Ce document présente de façon détaillée quelques-uns des indicateurs présents dans la base de données consultable sur le site Internet de l'agence. Cette base est mise à la disposition des territoires afin de leur être utile dans la mise en œuvre des politiques publiques, des outils d'urbanisme règlementaire, dans le dialogue avec les services de l'État ou d'autres collectivités territoriales également compétentes en matière d'aménagement du territoire. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, de nouveaux EPCI se sont constitués par fusion de communautés de communes,

transformant ainsi la géographie du bassin de vie de Rouen. Ces nouveaux périmètres sont pris en compte dès à présent dans la base de données consultable en ligne. Les territoires d'analyses dans ce document restent fidèles aux périmètres des SCoT précédemment arrêtés.



## Communauté de communes Inter-Caux-Vexin

Infolio n° 10, novembre 2017. 8 p., cartes, graph.

Territoire en forte croissance démographique, la Communauté de communes de l'Inter-Caux-Vexin se caractérise par une population relativement jeune et diplômée, avec des niveaux de revenus élevés. Néanmoins, ce territoire fait face à plusieurs grands enjeux pour les années à venir. L'attractivité du territoire est fortement liée à la périurbanisation. Celle-ci a un fort impact sur la mobilité des ménages qui se fait, principalement aujourd'hui, en voiture. Le renforcement de l'attractivité propre du territoire en développant l'emploi, notamment présentiel, ainsi que les équipements (dont la santé et l'éducation) et l'accès au numérique constitue un enjeu fort.

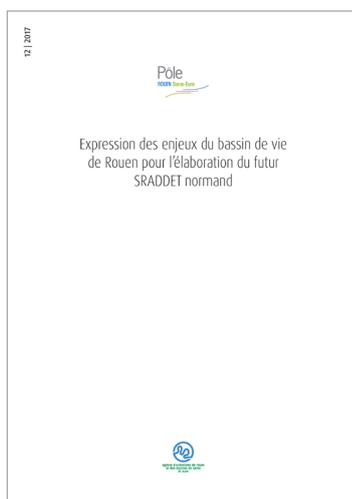
D'autres enjeux peuvent être identifiés :

- L'accompagnement du vieillissement de la population : bien que plus jeune, ce territoire vieillit plus rapidement que les territoires de référence (étudiés dans la publication), en particulier dans la première couronne, la plus proche du territoire de la Métropole.

- La diversification et l'adaptation du parc de logements, pour l'instant essentiellement constitué de maisons individuelles occupées par leurs propriétaires.

- Le maintien d'un certain équilibre social au sein du territoire : la première couronne, où l'immobilier est plus onéreux, accueille et attire les ménages les plus aisés, tandis que les ménages les plus pauvres s'éloignent.

- Une gestion économe de l'espace, en limitant notamment sa consommation par l'habitat individuel peu dense, est essentielle pour préserver les terres cultivées, et ainsi maintenir l'emploi agricole et productif.



### Expression des enjeux du bassin de vie de Rouen pour l'élaboration du futur SRAADDET normand

12 p., cartes — 2017

Intégrant la seule Métropole de la région, le bassin de vie rouennais a pour ambition de renforcer l'attractivité et le rayonnement de la Normandie, dans une logique de métropolisation organisée. Il s'inscrit dans une nécessité de coopérations avec ses territoires voisins, et à une échelle plus large (Vallée de la Seine). En effet, la métropole rouennaise irrigue l'ensemble de son bassin de vie, mais, que ce soit sur le plan économique, résidentiel ou encore universitaire, le rayonnement du pôle rouennais reste limité à la région, qui elle-même souffre d'une faible attractivité. Dans le cadre du futur SRAADDET, les principaux enjeux pour renforcer cette attractivité sont :

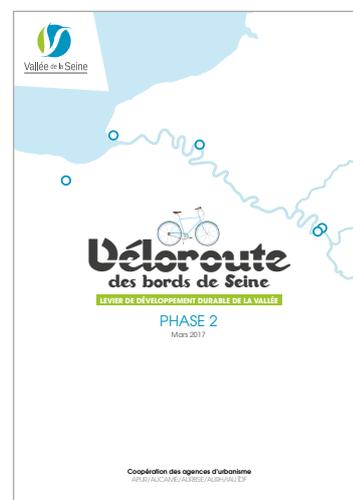
- L'appui à l'enseignement supérieur et à la recherche et la montée en compétences des populations.

- La diversification de l'économie (dynamisation du marché de bureaux, valorisation du potentiel touristique...) et l'accompagnement de la mutation de l'indus-

trie (vers une industrie innovante, durable et adaptée aux exigences environnementales).

- L'organisation des mobilités pour une moindre utilisation de la voiture particulière (développement de l'usage du train, réseaux de transports collectifs urbains, partage de la voirie...).

En lien avec la périurbanisation, les EPCI limitrophes de la Métropole ont de forts enjeux en termes de développement de l'emploi (notamment présentiel), d'accès aux équipements et services, de mobilité et de gestion économe de l'espace. Une complémentarité, notamment économique, est à construire entre la centralité et les territoires voisins.



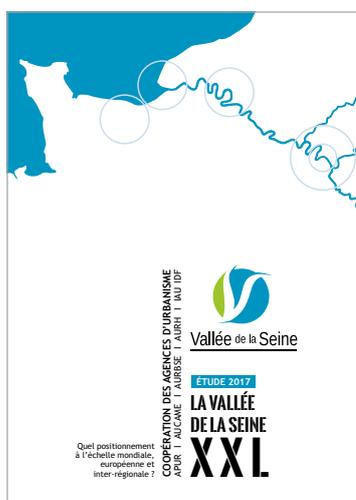
### Véloroute des bords de Seine. Levier de développement durable de la vallée.

#### Phase 2

62 p. photos, cartes — 2017

La phase 2 de l'étude permet de décliner les enjeux et problématiques exposées en phase 1, en 11 séquences significatives de la Vallée de la Seine, afin d'en permettre un regard contextualisé, précis et spatialisé. Ce document

identifie les enjeux spécifiques en matière de mobilité, d'écologie et de tourisme. Elle livre également les conclusions des ateliers de travail qui se sont déroulés lors de la seconde rencontre des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine, le 23 novembre 2016.

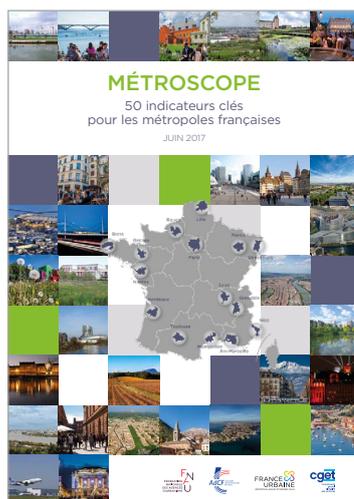


### La Vallée de la Seine XXL, quel positionnement à l'échelle mondiale, européenne et inter-régionale

108 p., cartes, graph., phot. — 2017

Résumé d'auteur : Dans un premier temps, le document présente le nouveau contexte mondial : les mutations de l'économie (fragmentation de la production, rééquilibrage Nord/Sud, saut dans le gigantisme, montée en puissance des corridors de transport, explosion du tourisme mondial), le positionnement de la Vallée de la Seine dans les flux portuaires et le commerce international; l'essor des croisières maritimes; l'organisation des territoires portuaires. Dans un second temps, il étudie comment la Vallée de la Seine peut s'adapter à ces transformations :

la structuration des acteurs; de nouveaux types de coopérations et des coopérations à plus grande échelle; l'impact potentiel du Brexit.



### Métroscope

60 p., cartes, graph., phot. — 2017

Résumé d'éditeur : 50 indicateurs originaux, s'appuyant sur des statistiques nationales et des données collectées sur les territoires, rendent compte des dynamiques métropolitaines, de la qualité de vie et de la cohésion sociale, de l'attractivité et du rayonnement de ces quinze métropoles françaises, en associant analyses, cartographies, data-visualisation et zooms locaux. Loin de chercher à établir des classements, Métroscope est un outil dont les élus et acteurs locaux et nationaux peuvent se saisir pour dialoguer, éclairer les enjeux prospectifs auxquels ils doivent répondre, construire des politiques publiques adaptées et renforcer leurs coopérations.



### Dépasser l'auto-solisme dans le périurbain : innover, évoluer, s'adapter. Communication dans l'ouvrage Ruralités et métropolisation, à la recherche d'une équité territoriale

Espace rural et projet spatial — Vol 6, 2016. 288 p., bibliogr., phot., cartes. — pp. 137-148 — 2016.- Publications de l'université de Saint-Étienne

résumé d'éditeur : Les débats actuels sur la métropolisation tendent à dépasser les clivages entre l'espace rural et l'espace urbain. Nourris des défis imposés par la crise écologique contemporaine, ces débats se sont notamment orientés vers l'identification de nouvelles formes de recomposition territoriale, tant spatiales que sociétales. Cet ouvrage en propose une clef de lecture en s'appuyant sur la notion « d'équité territoriale ». Renouvelant l'interdépendance historique entre villes et campagnes, cette notion permet d'envisager de nouvelles modalités d'aménagement de « l'espace rural métropolisé ». Elle est ici abordée à partir de trois approches visant à : définir un vocabulaire partagé par les divers

acteurs impliqués dans ce processus de recomposition territoriale, en vue de faire émerger une culture commune; élaborer des nouvelles formes de solidarités humaines pour cohabiter dans les territoires ruraux et repenser leurs modes de gouvernance; rendre compte du renouvellement des outils de conception du projet spatial dans les pratiques professionnelles et, en amont, dans l'enseignement et la recherche.



**L’alliance de territoires multiples pour un enjeu national et européen : Le développement de la Vallée de la Seine.**

Article dans la revue Pouvoirs Locaux

Pouvoirs Locaux — N° 111, 3/2017 (décembre-janvier) — pp 111-118

L’espace de Paris à la mer est une composition singulière de territoires ayant des caractéristiques affirmées. Les grandes valeurs naturelles, paysagères, historiques, patrimoniales, s’accordent aux dimensions portuaires, productives, urbaines, créatives, touristiques. Cet espace mis en tension entre la ville Monde qu’est Paris et la mer la

plus fréquentée du globe qu’est la Manche n’est pas un territoire prétexte. Le processus de métropolisation, la globalisation de l’économie et les évolutions qu’elle peut connaître comme les enjeux climatiques ont intensifié les défis auxquels est confronté ce territoire. À ce titre, il peut devenir « démonstrateur », par l’innovation et l’expérimentation, notamment au regard des modalités d’alliance de l’État, des collectivités locales et des acteurs économiques pour construire le développement de la Vallée de la Seine. Les agences d’urbanisme s’illustrent par leur réactivité et leur large partenariat dans l’accompagnement de ces alliances souvent souples et informelles. Dans ce contexte, le rôle de l’État est également de coordonner sans contraindre et de conduire ce qui relève de son rôle, comme les projets d’infrastructures les plus structurants. Ce qui s’invente ici pourrait bien « faire école » et inspirer les mutations à venir de l’action publique.

**Participation à la réalisation de 8 numéros de la collection « données clés » dans le cadre de la coopération des agences d’urbanisme de la Vallée de la Seine**

**Le cyclotourisme en Vallée de la Seine**

Vallée de la Seine. Les données clés, N° 1.- 4 p., cartes, graph. — 2017

**Dynamique et typologie de l’emploi**

Vallée de la Seine. Les données clés, N° 2.- 4 p., cartes, graph. — 2017

**Dynamique de peuplement : démographie**

Vallée de la Seine. Les données clés, N° 3, juil. 2017. 4 p., cartes, graph.

**Dynamique de peuplement : structures socio-professionnelles**

Vallée de la Seine. Les données clés, N° 4, juil. 2017. 4 p., cartes, graph.

**Structure du tissu économique**

Vallée de la Seine. Les données clés, N° 5, juil. 2017. 4 p., cartes, graph. — 2017

**Les dynamiques du tissu économique**

Vallée de la Seine. Les données clés, N° 6, sept. 2017. 4 p., cartes, graph. — 2017

**Les migrations alternantes**

Vallée de la Seine. Les données clés, N° 7, oct. 2017. 4 p., cartes, graph.

**Dynamiques de la formation et de la recherche**

Vallée de la Seine. Les données clés, N° 8, oct. 2017. 4 p., cartes, graph.





agence d'urbanisme de rouen et des boucles de seine et eure  
101, Bd de l'Europe - CS 30220 - 76004 Rouen cedex 1  
Tél : 02 35 07 04 96 - Fax : 02 35 36 82 98  
Courriel : [contact@aurbse.org](mailto:contact@aurbse.org) - Site : [www.aurbse.org](http://www.aurbse.org)